

Conseil

C/55/18

**Cinquante-cinquième session ordinaire
Genève, 29 octobre 2021****Original : anglais
Date : 29 octobre 2021****COMPTE RENDU***adopté par le Conseil*Ouverture de la session

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-cinquième session ordinaire par voie électronique le 29 octobre 2021, sous la présidence de M. Marien Valstar (Pays-Bas), président du Conseil. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent compte rendu.
2. La session est ouverte par le président, qui souhaite la bienvenue aux participants et au Secrétaire général de l'UPOV, M. Daren Tang.
3. Le Secrétaire général M. Daren Tang souhaite la bienvenue aux participants à la deuxième réunion virtuelle du Conseil, et remercie les membres de l'Union et les observateurs de leur coopération et de leur soutien concernant l'approche adoptée pour les sessions de l'UPOV en 2021, c'est-à-dire des réunions virtuelles associées à un examen des documents par correspondance.

Adoption de l'ordre du jour

4. Le Conseil adopte la version révisée du projet d'ordre du jour, présentée dans le document C/55/1 Rev.2.

Résultats de l'examen des documents par correspondance

5. Le Conseil examine le document C/55/12.
6. Le Conseil indique qu'il a approuvé par correspondance, le 21 septembre 2021, les décisions contenues dans les documents suivants (voir le paragraphe 32 du document C/55/12) :

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint et procédure de nomination d'un nouveau Secrétaire général adjoint (document C/55/10)

Adoption de documents (document C/55/3 Rev.)

- | | |
|----------------|--|
| UPOV/INF/6 : | Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (annexe du document C/55/3 Rev.) |
| UPOV/INF/16 : | Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/10 Draft 2) |
| UPOV/INF/17 : | Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT") (révision) (document UPOV/INF/17/2 Draft 6) |
| UPOV/INF/22 : | Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union (révision) (document UPOV/INF/22/8 Draft 2) |
| UPOV/INF/23 : | Système de codes UPOV (document UPOV/INF/23/1 Draft 3) |
| UPOV/INF-EXN : | Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/15 Draft 1) |

- TGP/5 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS, Section 2 : Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale (document TGP/5 : Section 2/4 Draft 1)
- TGP/0 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/13 Draft 1)

Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (document C/55/11)

UPOV/EXN/DEN : Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 6)

États financiers pour 2020 (document C/55/5)

Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2022-2023 (document C/55/4)

7. Le Conseil prend note des observations reçues en réponse à la circulaire E-21/125 du 23 août 2021 sur le document C/55/4 "Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2022-2023" qui n'ont pas donné lieu à une révision du document C/55/4 (voir le paragraphe 33 du document C/55/12).

8. Le Conseil note que les réponses reçues à la circulaire E-21/125 du 23 août 2021 comprenaient également des observations sur le document C/55/6 "Rapport du vérificateur externe des comptes" qui ne faisait pas partie de la procédure d'approbation par correspondance et qui sera examiné lors de la session virtuelle du Conseil en octobre 2021.

9. Le Conseil note que les observations reçues concernant le document C/55/6 sont présentées au Conseil dans le document C/55/12 pour information (voir le paragraphe 34 du document C/55/12).

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint et procédure de nomination d'un nouveau Secrétaire général adjoint

10. Le Conseil note que le document C/55/10 a été examiné par correspondance.

11. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/55/10 a été approuvée par le Conseil, comme indiqué au paragraphe 32 du document C/55/12.

12. Le Conseil prend note du compte rendu du Bureau de l'Union selon lequel le Conseil, au moyen de la procédure par correspondance, a prolongé, le 21 septembre 2021, le mandat du Secrétaire général adjoint à partir du 1^{er} décembre 2022 et jusqu'au 22 octobre 2023, et a approuvé la procédure et le calendrier relatifs à la nomination du nouveau Secrétaire général adjoint (voir les paragraphes 14, 15 et 32 du document C/55/12 "Résultats de l'examen des documents par correspondance").

Rapport présenté par le Secrétaire général adjoint sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV

13. Le Conseil note qu'une vidéo préenregistrée de l'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint en anglais, avec des sous-titres en français, allemand, anglais et espagnol, a été mise à disposition sur la page Web consacrée à la cinquante-cinquième session du Conseil, avant la session du Conseil. Une copie de cet exposé figure à l'annexe du document C/55/INF/2.

14. Le Secrétaire général adjoint signale que Mme Nadia Gianoli a commencé à travailler à l'UPOV le 1^{er} septembre 2021 dans le cadre d'un contrat d'intérim, pour remplacer Mme Urska Cerv pendant son congé de maternité.

Examen de la conformité du projet de loi de 2021 de la Jamaïque sur les obtentions végétales (droits des obtenteurs) avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

15. Le Conseil examine le document C/55/15.

16. Le Conseil décide

- a) de prendre note de l'analyse faite dans le document C/55/15,

b) de rendre une décision positive quant à la conformité du projet de loi de 2021 de la Jamaïque sur les obtentions végétales (droits des obtenteurs) (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, qui permettra à la Jamaïque, dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 et

c) d'autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de la Jamaïque de cette décision.

17. La délégation de la Jamaïque fait part de sa satisfaction quant à la décision positive du Conseil concernant l'examen de la conformité du projet de loi de 2021 de la Jamaïque sur les obtentions végétales (droits des obtenteurs) avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Elle attend avec intérêt de collaborer avec l'UPOV en vue de son adhésion à la Convention UPOV et de coopérer avec les membres de l'Union.

Rapport du président sur les travaux de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité

18. Le Conseil examine le document C/55/13.

19. Le Conseil note que, lors de sa quatre-vingt-dix-huitième session, le Comité consultatif

a) a pris note des faits nouveaux survenus depuis la quatre-vingt-dix-septième session du Comité consultatif en rapport avec les orientations possibles concernant les petits exploitants agricoles en lien avec l'utilisation à des fins privées et non commerciales,

b) a décidé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer des orientations concernant les petits exploitants agricoles en lien avec l'utilisation à des fins privées et non commerciales, notamment de rédiger une version révisée des "Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" et de rédiger une version révisée des questions-réponses sur les exceptions au droit d'obtenteur,

c) est convenu que le mandat du groupe de travail soit approuvé par le Comité consultatif par correspondance,

d) est convenu que le groupe de travail soit composé des membres de l'Union et des observateurs auprès du Conseil qui répondent à une circulaire en exprimant leur intérêt à faire partie du groupe de travail,

e) est convenu que la première réunion du groupe de travail se tienne le 17 mars 2022, par des moyens électroniques,

f) est convenu d'inviter l'équipe de projet (Euroseeds, Plantum et Oxfam), en accord avec le Bureau de l'Union, à préparer une analyse des contributions figurant dans le compendium avec les réponses à la circulaire E-20/246 de l'UPOV et à présenter un rapport assorti de recommandations pour examen par le groupe de travail à sa première réunion,

g) est convenu qu'une copie du compendium avec les réponses à la circulaire E-20/246 de l'UPOV soit fournie à l'équipe de projet et au groupe de travail, sous réserve de l'approbation de l'État et des organisations ayant le statut d'observateur qui ont contribué au compendium,

h) a recommandé au Conseil d'accepter l'inscription dans l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session du CAJ, qui se tiendra le 26 octobre 2022, d'un point intitulé "Révision des 'Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV'" et

i) est convenu d'inscrire à l'ordre du jour de la quatre-vingt-dix-neuvième session du Comité consultatif, qui se tiendra le 27 octobre 2022, un point concernant un rapport sur les travaux du groupe de travail et des recommandations, le cas échéant.

20. Le Conseil note que les documents du "Groupe de travail sur les orientations concernant les petits exploitants agricoles en lien avec l'utilisation à des fins privées et non commerciales" seront mis à disposition dans la zone publique du site Web de l'UPOV. Le Conseil note en outre que le statut d'Oxfam par rapport au groupe de travail serait précisé dans le mandat de ce dernier.

21. Sur la base des recommandations du Comité consultatif figurant dans le document C/54/13, le Conseil
- i) soutient la proposition formulée par les Systèmes de semences de l'OCDE relative à une année internationale des semences, comme indiqué au paragraphe 22 du document C/55/13 et
 - ii) approuve l'organisation d'un séminaire en 2022 afin d'étudier l'importance de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets, comme indiqué aux paragraphes 31 à 33 du document C/55/13.
22. Le Conseil note que sa décision concernant l'inscription dans l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session du CAJ, qui se tiendra le 26 octobre 2022, d'un point intitulé "Révision des 'Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV'", sera prise au titre du point 16 de l'ordre du jour (voir le paragraphe 35.h) du document C/55/13).
23. Le Conseil prend note des travaux du Comité consultatif lors de sa quatre-vingt-dix-huitième session, comme indiqué dans le document C/55/13.

Adoption de documents

24. Le Conseil note que le document C/55/3 Rev. a été examiné par correspondance.
25. Le Conseil note que les décisions figurant dans les documents C/55/3 Rev. et C/55/11 ont été approuvées et que les documents suivants ont été adoptés par le Conseil le 21 septembre 2021, dans le cadre de la procédure par correspondance (voir le paragraphe 32 du document C/55/12 "Résultats de l'examen des documents par correspondance") :

Documents d'information

Document UPOV/INF/6 :	Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (annexe du document C/55/3 Rev.)
Document UPOV/INF/16 :	Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/10 Draft 2)
Document UPOV/INF/17 :	Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT") (révision) (document UPOV/INF/17/2 Draft 6)
Document UPOV/INF/22 :	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union (révision) (document UPOV/INF/22/8 Draft 2)
Document UPOV/INF/23 :	Système de codes UPOV (document UPOV/INF/23/1 Draft 3)
Document UPOV/INF-EXN :	Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/15 Draft 1)

Notes explicatives

UPOV/EXN/DEN :	Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 6)
----------------	--

Documents TGP

TGP/5 :	Expérience et coopération en matière d'examen DHS, Section 2 : Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale (révision) (document TGP/5 : Section 2/4 Draft 1)
TGP/0 :	Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/13 Draft 1)

États financiers pour 2020

26. Le Conseil note que le document C/55/5 a été examiné par correspondance.
27. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/55/5 a été approuvée par le Conseil le 21 septembre 2021, dans le cadre de la procédure par correspondance, comme indiqué au paragraphe 32 du document C/55/12.

Rapport 2020 sur la performance

28. Le Conseil examine le document C/55/2.
29. Le Conseil prend note du Rapport sur la performance de l'UPOV en 2020.

Rapport du vérificateur externe des comptes

30. Le Conseil prend note des informations figurant dans le rapport du vérificateur externe des comptes, présenté dans le document C/55/6, ainsi que du rapport verbal de M. Richard Tebbs, vérificateur externe des comptes auprès du Bureau national de vérification du Royaume-Uni (National Audit Office).
31. Le Conseil note que les réponses reçues à la circulaire E-21/125 du 23 août 2021 comprenaient des observations sur le document C/55/6 "Rapport du vérificateur externe des comptes", qui ne faisait pas partie de la procédure d'approbation par correspondance. Les observations et la réponse fournies par le Bureau de l'Union sont présentées au Conseil aux paragraphes 26 et 27 du document C/55/12 pour information (voir le paragraphe 34 du document C/55/12) comme suit :

"Observations de l'Union européenne

'L'UE et ses États membres prennent note du rapport du vérificateur externe des comptes et demandent au Bureau de l'UPOV de suivre les deux recommandations relatives à l'assurance maladie après la cessation de service et à la consultation du personnel en ce qui concerne les coûts et les avantages de la conformité avec le Statut et Règlement du personnel de l'OMPI et le système commun des Nations Unies.'

"Observations de la Suisse

'Merci pour vos circulaires E-21/124 et E-21/125 du 23 août 2021 portant sur la procédure d'examen et d'approbation des propositions de décisions par correspondance.'

'Nous souhaitons formuler les observations suivantes sur le rapport du vérificateur externe des comptes (document C/55/6) :

'Au point 5, il est mentionné que les prestations dues au personnel au titre de l'assurance maladie ont augmenté d'un million de francs suisses pour atteindre un total de trois millions de francs suisses. Ce montant nous semble exorbitant au regard de la taille de l'Organisation. Nous aimerions avoir des informations plus détaillées à ce sujet. En particulier, nous aimerions savoir si l'ajustement était ponctuel ou si de telles augmentations sont susceptibles de se produire régulièrement dans les années à venir.'

'La situation financière de l'UPOV pourrait se dégrader fortement en l'absence de mesures d'économie ou d'augmentation de la participation du personnel au coût de l'assurance. Des recommandations à cet effet ont été formulées dans le rapport. Cependant, selon nous, les solutions concrètes pour leur mise en œuvre font défaut.'

"27. Le Bureau de l'Union a expliqué à l'Union européenne et à la Suisse qu'une intervention du Contrôleur sur ce point ferait l'objet d'un rapport lors de la session."

32. Le Conseil prend note des informations fournies par le contrôleur à la quatre-vingt-dix-huitième session du Comité consultatif en ce qui concerne le point 9 de l'ordre du jour "Rapport du vérificateur externe des comptes (document C/55/6)" et du fait que le Comité consultatif a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quatre-vingt-dix-neuvième session un point intitulé "Financement des prestations à long terme dues au personnel", afin de présenter un rapport sur l'étude de l'OMPI relative à la gestion de l'actif et du passif et sur l'évolution de la situation dans l'ensemble du système des Nations Unies en ce qui concerne les mesures visant à atténuer l'augmentation des obligations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (voir le paragraphe 9 du document C/55/13 "Rapport du président sur les travaux de la quatre-vingt-dix-huitième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité").

33. Le Conseil remercie le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni d'avoir assumé les fonctions de vérificateur externe des comptes de l'UPOV.

Arriérés de contributions au 30 septembre 2021

34. Le Conseil examine le document C/55/9.

35. Le Conseil prend note de l'état du paiement des contributions au 30 septembre 2021 et note que, à la suite de paiements récents, l'Albanie, la Jordanie, la Trinité-et-Tobago et l'Uruguay n'ont pas d'arriérés.

Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2022-2023

36. Le Conseil note que le document C/55/4 a été examiné par correspondance.

37. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/55/4 a été approuvée par le Conseil le 21 septembre 2021, dans le cadre de la procédure par correspondance, comme indiqué au paragraphe 32 du document C/55/12.

38. Le Conseil prend note des observations sur le document C/55/4 "Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2022-2023", reçues en réponse à la circulaire E-21/125 du 23 août 2021, qui n'ont pas donné lieu à une révision du document C/55/4. Les observations et la réponse fournies par le Bureau de l'Union ont été présentées au Conseil aux paragraphes 30 et 31 du document C/55/12 pour information (voir paragraphe 33 du document C/55/12).

Programme pour l'utilisation du chinois à l'UPOV

39. Le Conseil examine le document C/55/16.

40. Le Conseil note que le Comité consultatif a approuvé le projet de programme relatif à l'utilisation du chinois dans le contexte de l'UPOV, par correspondance, le 21 septembre 2021.

41. Le Conseil note que, à sa quatre-vingt-dix-huitième session, le Comité consultatif est convenu de maintenir à l'ordre du jour les points relatifs aux programmes pour l'utilisation du russe et du chinois dans le contexte de l'UPOV afin d'examiner leur incidence sur les ressources et les avantages de ces programmes et de présenter un rapport à ce sujet en 2023.

42. Le Conseil approuve le programme pour l'utilisation du chinois à l'UPOV et l'allocation des ressources proposées, sur la base de l'annexe du document C/55/16.

Politique en matière de traduction

43. Le Conseil examine le document C/55/17.

44. Le Conseil adopte la politique en matière de traduction de l'UPOV, sur la base du texte figurant à l'annexe I du document C/55/17.

Programme des réunions

Approbaton des programmes de travail du Comité administratif et juridique, du Comité technique et des groupes de travail techniques

45. Le Conseil examine le document C/55/7 et suit un exposé verbal présenté par le vice-président du CAJ sur les travaux de la soixante-dix-huitième session du CAJ, sur la base du document CAJ/78/13 "Report".

46. Le Conseil approuve le programme de travail de la soixante-dix-neuvième session du CAJ, présenté dans le compte rendu de la soixante-dix-huitième session du CAJ (voir le paragraphe 45 du document CAJ/78/13 "Report").

47. Conformément à la recommandation formulée par le CAJ à sa soixante-dix-huitième session, le Conseil est convenu qu'un projet du document UPOV/EXN/EDV/3, tel qu'approuvé par le CAJ, soit diffusé pour approbation par le Comité consultatif et adoption par le Conseil par correspondance (voir le paragraphe 21 du document CAJ/78/13 "Report").

48. Le Conseil approuve l'inscription dans l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session du CAJ, qui se tiendra le 26 octobre 2022, d'un point intitulé "Révision des 'Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV'" (voir les paragraphes 3 et 35.h) du document C/55/13).

49. Le Conseil prend note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), et de l'exposé verbal présenté par le président du TC sur les travaux de la cinquante-septième session du TC sur la base du document TC/57/25 "Report".

50. Le Conseil approuve les travaux du TC et les programmes de travail des groupes de travail techniques et du BMT qui lui ont été présentés et dont il est rendu compte dans le document TC/57/25 "Report".

Calendrier des réunions pour 2022

51. Le Conseil examine le document C/55/8 et la recommandation formulée par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-dix-huitième session, dont il est rendu compte dans le document C/55/13.

52. Le Conseil approuve le calendrier des réunions en 2021 et les dates de réunion proposées en 2022 et en 2023, qui figurent dans le document C/55/8, avec les modifications suivantes :

Comité administratif et juridique

CAJ/79 26 octobre

Groupe de travail sur le produit de la récolte et l'utilisation non autorisée de matériel de reproduction ou de multiplication (WG-HRV)

WG-HRV/1 ~~(date à convenir)~~ 15 mars 2022

Groupe de travail sur les orientations concernant les petits exploitants agricoles en lien avec l'utilisation à des fins privées et non commerciales

WG-SHF/1 17 mars 2022

Comité consultatif

CC/99 27 octobre

Sous-comité ad hoc du Comité consultatif (date à convenir)

Séminaire pour étudier l'importance de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets (date à convenir)

Questions pour information

53. Le Conseil prend note des documents suivants au titre du point 17 "Questions pour information", qui ont été publiés pour information sur la page Web de la cinquante-cinquième session du Conseil :

- a) Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2021 (document C/55/INF/3)
- b) Situation dans les domaines législatif, administratif et technique :
 - i) Rapports des représentants des membres et des observateurs (document C/55/INF/4)
 - ii) Coopération en matière d'examen (document C/55/INF/5); Liste des taxons protégés dans les membres de l'Union (document C/55/INF/6); Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2016-2020 (document C/55/INF/7)

54. Le Conseil prend note de l'exposé verbal présenté par le Bureau de l'Union sur les informations contenues dans les documents C/55/INF/5 "Coopération en matière d'examen" et C/55/INF/6 "Liste des taxons protégés et statistiques sur la protection des obtentions végétales" (voir annexe II).

Communiqué de presse

55. Le Conseil examine le projet de communiqué de presse figurant dans le document C/55/14.

56. Le Conseil approuve le projet de communiqué de presse, tel que reproduit à l'annexe III du présent compte rendu.

57. Le présent compte rendu est adopté par le Conseil à la clôture de sa session, le 29 octobre 2021.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I / ANNEX I / ANLAGE I / ANEXO I

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /
TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des membres /
in the alphabetical order of the French names of the Members /
in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Mitglieder /
por orden alfabético de los nombres en francés de los miembros)

I. MEMBRES / MEMBERS / VERBANDSMITGLIEDER / MIEMBROS

AFRIQUE DU SUD / SOUTH AFRICA / SÜDAFRIKA / SUDÁFRICA

Noluthando NETNOU-NKOANA (Ms.), Director, Genetic Resources, Department of Agriculture, Rural development and Land Reform, Pretoria
(e-mail: noluthandon@daff.gov.za)

Elna DE BRUYN (CJ) (Ms.), Acting Registrar: PBR Act, Directorate: Genetic Resources, Division: Plant Breeder's Rights, Department of Agriculture, Land Reform and rural Development, Pretoria
(e-mail: elnadb@dalrrd.gov.za)

Thapelo Martin SEKELE (Mr.), Scientist Production, Department of Agriculture, Land Reform and Rural Deveolpment, Pretoria
(e-mail: ThapeloS@dalrrd.gov.za)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Elmar PFÜLB (Mr.), President, Federal Plant Variety Office, Bundessortenamt, Hannover
(e-mail: postfach.praesident@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN / ARGENTINA

María Laura VILLAMAYOR (Sra.), Coordinadora de Relaciones Institucionales e Interjurisdiccionales, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación, Buenos Aires
(e-mail: mlvillamayor@inase.gob.ar)

Betina FABBIETTI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission of the Argentine Republic to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: ifb@mrecic.gov.ar)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIEN / AUSTRALIA

Nik HULSE (Mr.), Director, Plant Breeder's Rights Office, IP Australia, Woden
(e-mail: nik.hulse@ipaaustralia.gov.au)

Paul GARDNER (Mr.), Director, Policy and International Affairs, IP Australia, Woden
(e-mail: paul.gardner@ipaaustralia.gov.au)

AUTRICHE / AUSTRIA / ÖSTERREICH / AUSTRIA

Maximilian POCK (Mr.), Policy Officer - Plant Health, Seed and Varieties, Abteilung II/5, Pflanzliche Produkte, Bundesministerium für Landwirtschaft, Regionen und Tourismus, Vienna
(e-mail: maximilian.pock@bmlrt.gv.at)

Birgit GULZ-KUSCHER (Ms.), Legal Advisor for Seed Law and Plant Variety Protection Law, Federal, Ministry for Agriculture Regions and Tourism, Vienna
(e-mail: birgit.gulz-kuscher@bmlrt.gv.at)

BÉLARUS / BELARUS / BELARUS / BELARÚS

Tatsiana SIAMASHKA (Ms.), Deputy Director, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@mail.ru)

Maryna SALADUKHA (Ms.), Deputy Head, International Cooperation Department, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@mail.ru)

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Shannah BOENS (Ms.), Attaché, FOD Economie, KMO, Middenstand en Energie, Algemene Directie Economische Reglementering, Dienst voor de Intellectuele Eigendom, Bruxelles
(e-mail: shannah.boens@economie.fgov.be)

BOSNIE-HERZÉGOVINE / BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIEN UND HERZEGOWINA / BOSNIA Y HERZEGOVINA

Mirjana BRZICA (Ms.), Head, Department of seeds, seedling and protection of new varieties of plants, Administration of Bosnia and Herzegovina for Plant Health Protection, Ministry of Foreign Trade and Economic Relations, Sarajevo
(e-mail: mirjana.brzica@uzzb.gov.ba)

BRÉSIL / BRAZIL / BRASILIEN / BRASIL

Laís TAMANINI (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: lais.tamanini@itamaraty.gov.br)

Stefânia PALMA ARAUJO (Ms.), Federal Agricultural Inspector, Plant Variety Protection Office, National Plant Variety Protection Service (Serviço Nacional de Proteção de Cultivares - SNPC), Brasília
(e-mail: stefania.araujo@agricultura.gov.br)

BULGARIE / BULGARIA / BULGARIEN / BULGARIA

Dilyan Rousev DIMITROV, Head of DUS Methodology Department, Executive Agency for Variety Testing, Field Inspection and Seed Control (EAVTFISC), Sofia
(e-mail: ddimitrov@iasas.government.bg)

CANADA / CANADA / KANADA / CANADÁ

Anthony PARKER (Mr.), Commissioner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: anthony.parker@inspection.gc.ca)

Marc DE WIT (Mr.), Examiner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: Marc.deWit@Inspection.gc.ca)

CHILI / CHILE / CHILE / CHILE

Manuel Antonio TORO UGALDE (Sr.), Jefe Departamento, Registro de Variedades Protegidas, División Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Santiago de Chile
(e-mail: manuel.toro@sag.gob.cl)

Alejandro Ignacio SAAVEDRA PÉREZ (Sr.), Profesional Registro de Variedades, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Santiago de Chile
(e-mail: alejandro.saavedra@sag.gob.cl)

CHINE / CHINA / CHINA / CHINA

Yehan CUI (Mr.), Principal Consultant, Division of Plant Variety Protection, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: cuiyehan@agri.gov.cn)

Ruixi HAN (Mr.), Deputy Director, Division of DUS Tests, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: wudifeixue007@163.com)

Yongqi ZHENG (Mr.), Research Professor, Laboratory of Molecular Identification of Plant Varieties, Office of Protection of New Varieties of Plants, National Forestry and Grassland Administration of China (NFGA), Beijing
(e-mail: zyq8565@126.com)

Ping YANG (Ms.), Consultant, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing
(e-mail: yangping@cnipa.gov.cn)

Chuanhong ZHANG (Ms.), Associate Research Professor, Research Institute of Forestry, Chinese Academy of Forestry, Beijing
(e-mail: zhangch@caf.ac.cn)

Yilei HOU (Ms.), Lecturer, Beijing Forestry University, Beijing
(e-mail: houyilei427@163.com)

Yuxia LIU (Ms.), Principal Staff Member, Division of Plant Variety Protection, Office for Protection of New Varieties of Plant, National Forestry and Grassland Administration of China (NFGA), Beijing
(e-mail: liuyuxia@cnpvp.net)

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN / COLOMBIA

Alfonso Alberto ROSERO (Sr.), Director Técnico de Semillas, Subgerencia de Protección Vegetal, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Bogotá
(e-mail: alberto.rosero@ica.gov.co)

Alvaro Alejandro GOMEZ OCAMPO (Mr.), Minister Plenipotenciary, Permanent Mission of Colombia to the United Nations, Geneva
(e-mail: alvaro.gomez@cancilleria.gov.co)

CROATIE / CROATIA / KROATIEN / CROACIA

Željka CEGUR (Ms.), Head of Department for Plant Reproductive Material, Department for Plant Reproductive Material, Directorate for Agricultural Land, Crop Production and Market, Zagreb
(e-mail: zeljka.cegur@mps.hr)

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Shymaa ABOSHOSHA (Ms.), Agronomist, Plant Variety Protection Office (PVPO), Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), Giza
(e-mail: sh_z9@hotmail.com)

ÉQUATEUR / ECUADOR / ECUADOR / ECUADOR

Paulina MOSQUERA HIDALGO (Sra.), Directora Nacional de Obtenciones Vegetales y Conocimientos Tradicionales, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito
(e-mail: pcmosquera@senadi.gob.ec)

Yadira YACELGA (Sra.), Delegada, Dirección Nacional de Obtenciones Vegetales, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales, Quito
(e-mail: yadiyacelga@gmail.com)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

José Antonio SOBRINO MATÉ (Sr.), Subdirector General de Medios de Producción Agrícolas, Oficina Española de Variedades Vegetales (MPA y OEVV), DG Producciones y Mercados Agrarios, Ministerio de Agricultura y Pesca, Alimentación (MAPA), Madrid
(e-mail: jasobrino@mapa.es)

Nuria URQUÍA FERNÁNDEZ (Sra.), Jefe de Área de Registro de Variedades, Subdirección General de Medios de Producción Agrícola y Oficina Española de Variedades Vegetales (OEVV), Dirección General de Producciones y Mercados Agrarios, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (MAPA), Madrid
(e-mail: nurquia@mapa.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND / ESTONIA

Laima PUUR (Ms.), Counsellor, Organic Farming and Seed Department, Estonian Agricultural and Food Board, Viljandi
(e-mail: laima.puur@pta.agri.ee)

Merjan SAVILA (Ms.), Head, Plant Material, Plant Health Department, Ministry of Rural Affairs, Tallinn
(e-mail: Marjan.Savila@agri.ee)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA / VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Christian HANNON (Mr.), Patent Attorney, Office of Policy and International Affairs (OPIA), U.S. Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria
(e-mail: christian.hannon@uspto.gov)

Jeffery HAYNES (Mr.), Commissioner, Plant Variety Protection Office, USDA, AMS, S&T, Washington D.C.
(e-mail: Jeffery.Haynes@usda.gov)

Yasmine Nicole FULENA (Ms.), Intellectual Property Adviser, Permanent Mission of the United States of America to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Chambésy
(e-mail: fulenayn@state.gov)

FÉDÉRATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION / RUSSISCHE FÖDERATION /
FEDERACIÓN DE RUSIA

Mikhail ALEXANDROV (Mr.), Chairman, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: gsk@gossortrf.ru)

Yuri L. GONCHAROV (Mr.), Deputy Chairman, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: ygoncharov1@yandex.ru)

Anton GAITER (Mr.), Head, Department for Methodology and International Cooperation, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: gsk@gossortrf.ru)

Ekaterina BOYKO (Ms.), Deputy Head, Department for Methodology and International Cooperation, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: metod@gossortrf.ru)

Lilia BAKIEVA (Ms.), Leading Specialist, Methodology and International Cooperation Department, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: kuznetsova@mail.ru)

Aleksey KULIKOV (Mr.), State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow
(e-mail: gsk@gossortrf.ru)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Tarja Päivikki HIETARANTA (Ms.), Senior Officer, Plant Variety Registration, Finnish Food Authority, Loimaa
(e-mail: tarja.hietaranta@ruokavirasto.fi)

FRANCE / FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Mariam OMRANI (Mme), Chargée de mission semences, Bureau des semences et de la protection intégrée des cultures, Sous-direction de la qualité, de la santé et de la protection des végétaux, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris
(e-mail: mariem.omrani@agriculture.gouv.fr)

Yvane MERESSE (Mme), Responsable INOV, Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), Beaucauzé cedex
(e-mail: yvane.meresse@geves.fr)

GÉORGIE / GEORGIA / GEORGIEN / GEORGIA

Merab KUTSIA (Mr.), Head, Department of Inventions and New Plant Varieties and Animal Breeds, National Intellectual Property Center (SAKPATENTI), Mtskheta
(e-mail: mkutsia@sakpatenti.org.ge)

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Dóra GYETVAINÉ VIRÁG (Ms.), Vice-President for Technical Affairs, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest
(e-mail: dora.virag@hipo.gov.hu)

Katalin MIKLÓ (Ms.), Head, Patent Department, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest
(e-mail: katalin.miklo@hipo.gov.hu)

IRLANDE / IRELAND / IRLAND / IRLANDA

Elizabeth HYLAND (Ms.), Agricultural Inspector, Office of the Controller of Plant Breeders Rights, Department of Agriculture, Food and the Marine, Piltown, Carrick-on-Suir
(e-mail: Elizabeth.Hyland@agriculture.gov.ie)

JAPON / JAPAN / JAPAN / JAPÓN

Hayato FUKUI (Mr.), Director, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: hayato_fukui420@maff.go.jp)

Teruhisa MIYAMOTO (Mr.), Deputy Director for International Affairs, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: teruhisa_miyamoto170@maff.go.jp)

Ryusaku KASHIWAGI (Mr.), Chief Examiner, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: ryusaku_kashiwagi840@maff.go.jp)

Daisuke FUJITSUKA (Mr.), Technical Official, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: daisuke_fujitsuka080@maff.go.jp)

Yoshiyuki OHNO (Mr.), Examiner, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: yoshiyuki_ono300@maff.go.jp)

LITUANIE / LITHUANIA / LITAUEN / LITUANIA

Jovita KULIKAUSKAITE (Ms.), Acting Head, Plant Variety Division, State Plant Service under the Ministry of Agriculture (MoA), Vilnius
(e-mail: jovita.kulikauskaite@vatzum.lt)

MAROC / MOROCCO / MAROKKO / MARRUECOS

Zoubida TAOUSSI (Mme), Chargée de la protection des obtentions végétales, Office National de Sécurité de Produits Alimentaires (ONSSA), Rabat
(e-mail: ztaoussi67@gmail.com)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Víctor Manuel VÁSQUEZ NAVARRETE (Sr.), Director de área, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (Agricultura), Ciudad de México
(e-mail: victor.vasquez@agricultura.gob.mx)

Maria del Pilar ESCOBAR BAUTISTA (Sra.), Consejera, Misión Permanente de México ante las Naciones Unidas y otros Organismos Internacionales en Ginebra, Ginebra
(e-mail: pescobar@sre.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Pia BORG (Ms.), Senior Advisor, Norwegian Food Safety Authority, Brumunddal
(e-mail: pia.borg@mattilsynet.no)

Svanhild-Isabelle Batta TORHEIM (Ms.), Senior Advisor, Department of Forest and Natural Resource Policy, Norwegian Ministry of Agriculture and Food, Oslo
(e-mail: sto@lmd.dep.no)

Elin Cecilie RANUM (Ms.), Advisor, Oslo
(e-mail: elin@utviklingsfondet.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NEUSEELAND / NUEVA ZELANDIA

Christopher James BARNABY (Mr.), PVR Manager / Assistant Commissioner, Plant Variety Rights Office, Intellectual Property Office of New Zealand, Ministry of Business, Innovation and Employment, Christchurch
(e-mail: Chris.Barnaby@pvr.govt.nz)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / NIEDERLANDE / PAÍSES BAJOS

Marien VALSTAR (Mr.), Senior Policy Officer, Seeds and Plant Propagation Material, DG Agro, Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality, The Hague
(e-mail: m.valstar@minlnv.nl)

Bert SCHOLTE (Mr.), Head Department Variety Testing, Naktuinbouw NL, Roelofarendsveen
(e-mail: b.scholte@naktuinbouw.nl)

PÉROU / PERU / PERU / PERÚ

Cristobal MELGAR PAZOS (Sr.), Ministro, Misión Permanente del Perú ante la Oficina de las Naciones Unidas en Ginebra, Ginebra
(e-mail: cmelgar@onuperu.org)

Alison Anabella URQUIZO OLAZABAL (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente del Perú ante la Oficina de las Naciones Unidas en Ginebra, Ginebra
(e-mail: aurquizo@onuperu.org)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Marcin BEHNKE (Mr.), Deputy Director General for Experimental Affairs, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: m.behnke@coboru.gov.pl)

Małgorzata JANISZEWSKA-MICHALSKA (Ms.), Head, Legal and Human Resources Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: m.janiszevska@coboru.pl)

Alicja RUTKOWSKA-LOS (Mrs.), Head, National Listing and Plant Breeders' Rights Protection Office, The Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: a.rutkowska-los@coboru.gov.pl)

Marcin KRÓL (Mr.), Head, DUS Testing Department, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: M.Krol@coboru.gov.pl)

PORTUGAL / PORTUGAL / PORTUGAL

Carlos GODINHO (Mr.), Senior Officer, Directorate General for Food and Veterinary (DGAV), Lisboa
(e-mail: carlos.godinho@dgav.pt)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA / REPÚBLICA DE COREA

Kwanghong LEE (Mr.), DUS Examiner, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Gyeongsangbuk-do
(e-mail: grin@korea.kr)

Chan Woong PARK (Mr.), Examiner, International Cooperation Division, Korea Seed & Variety Service (KSVS), Gyeongsangbuk-do
(e-mail: chwopark@korea.kr)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK / REPÚBLICA CHECA

Andrea POVOLNÁ (Ms.), Head of DUS Department, National Plant Variety Office, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Brno
(e-mail: andrea.povolna@ukzuz.cz)

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE / UNITED REPUBLIC OF TANZANIA /
VEREINIGTE REPUBLIK TANSANIA / REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Twalib Mustafa NJOHOLE (Mr.), Registrar of Plant Breeders' Rights, Plant Breeders Rights' Office, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: twalib.njohole@kilimo.go.tz)

Asia Filfil THANI (Ms.), Registrar of Plant Breeders' Rights Zanzibar, Ministry of Agriculture and Natural Resources, Zanzibar
(e-mail: asiathani@yahoo.com)

Dorah Herman BIVUGILE (Ms.), Research Officer, Tanzania Official Seed Certification Institute (TOSCI), Morogoro
(e-mail: info@tosci.go.tz)

Jacqueline MBUYA MHANDO (Ms.), Principal Agricultural Officer, Ministry of Foreign Affairs and East African Cooperation, Dodoma
(e-mail: jacqueline.mbuya@nje.go.tz)

Lawrence NDOSI (Mr.), Agricultural Officer, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: lawrencejobu@gmail.com)

Kelvin Charles HERI (Mr.), Policy and Planning, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: kelvin.heri@kilimo.go.tz)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMÄNIEN / RUMANIA

Teodor Dan ENESCU (Mr.), Counsellor, State Institute for Variety Testing and Registration (ISTIS), Bucarest
(e-mail: enescu_teodor@istis.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH / REINO UNIDO

Christina BRADLEY (Ms.), Head of Plant Varieties & Seeds, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), London
(e-mail: Fasham-Bradley.Jobshare@defra.gov.uk)

SERBIE / SERBIA / SERBIEN / SERBIA

Gordana LONCAR (Ms.), Senior Adviser for Plant Variety protection, Plant Protection Directorate, Group for Plant Variety Protection and Biosafety, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Belgrade
(e-mail: gordana.loncar@minpolj.gov.rs)

SLOVÉNIE / SLOVENIA / SLOWENIEN / ESLOVENIA

Jože ILERŠIČ (Mr.), Under Secretary, Agriculture Directorate, Ministry of Agriculture, Forestry and Food (MAFF), Ljubljana
(e-mail: joze.ilersic@gov.si)

Sasa VUKSANOVIC (Mr.), Senior advisor, Ministry of Agriculture, Forestry and Food (MAFF), Ljubljana
(e-mail: Sasa.Vuksanovic@gov.si)

Volker WACHTLER (Mr.), Political Administrator, General Secretariat, Council of the European Union, Brussels
(e-mail: volker.wachtler@consilium.europa.eu)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Magnus FRANZÉN (Mr.), Deputy Head, Plant and Control Department, Swedish Board of Agriculture, Jönköping
(e-mail: magnus.franzen@jordbruksverket.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Peter KUPFERSCHMIED (Mr.), Head of Unit, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: peter.kupferschmied@blw.admin.ch)

Manuela BRAND (Ms.), Plant Variety Rights Office, Plant Health and Varieties, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

UKRAINE / UKRAINE / UKRAINE / UCRANIA

Nataliya YAKUBENKO (Ms.), Head, Department of International Cooperation and Support of the UPOV Council Representative, Ukrainian Institute for Plant Variety Examination, Kyiv
(e-mail: nataliya.yakubenko@gmail.com)

UNION EUROPÉENNE / EUROPEAN UNION / EUROPÄISCHE UNION / UNIÓN EUROPEA

Jože ILERŠIČ (Mr.), Under Secretary, Agriculture Directorate, Ministry of Agriculture, Forestry and Food (MAFF), Ljubljana
(e-mail: joze.ilersic@gov.si)

Päivi MANNERKORPI (Ms.), Team Leader - Plant Reproductive Material, Unit G1 Plant Health, Directorate General for Health and Food Safety (DG SANTE), European Commission, Brussels
(e-mail: paivi.mannerkorpi@ec.europa.eu)

Francesco MATTINA (Mr.), Acting President, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers
(e-mail: mattina@cpvo.europa.eu)

Dirk THEOBALD (Mr.), Senior Adviser, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers
(e-mail: theobald@cpvo.europa.eu)

Volker WACHTLER (Mr.), Political Administrator, General Secretariat, Council of the European Union, Brussels
(e-mail: volker.wachtler@consilium.europa.eu)

Stefan HAFFKE (Mr.), Policy Officer, Directorate General for Health and Food Safety (DG SANTE), Brussels
(e-mail: stefan.haffke@ec.europa.eu)

VIET NAM / VIETNAM / VIET NAM

Thi Hoa TRAN (Ms.), Director, Plant Variety Protection Office (PVPO), Deputy Director General Department of Crop Production (DCP), Ministry of Agriculture and Rural Development (MARD), Hanoi
(e-mail: Hoalinh85@gmail.com)

Ngoc Lam LE (Mr.), Counsellor, Permanent Mission of Viet Nam to the United Nations, the World Trade Organization and other International Organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: lengoclamip@gmail.com)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / BEOBACHTER / OBSERVADORES

IRAQ / IRAK / IRAQ

Afaf NASSEER (Ms.), Responsible of identification field crops varieties, Member of Committee worked with Manual of Morphological verity description for wheat, Baghdad
(e-mail: afaf.nasseer@gmail.com)

JAMAÏQUE / JAMAICA / JAMAÏKA / JAMAICA

Lilyclaire BELLAMY (Ms.), Executive Director, Jamaica Intellectual Property Office, Kingston
(e-mail: lilyclaire.bellamy@jipo.gov.jm)

Marcus Gregory GOFFE (Mr.), Deputy Director/Legal Counsel, Jamaica Intellectual Property Office, Kingston
(e-mail: marcus.goffe@jipo.gov.jm)

Valrie M. WATSON (Ms.), Parliamentary Counsel, Office of the Parliamentary Counsel, Ministry of Justice, Kingston
(e-mail: valrie.watson@moj.gov.jm)

KAZAKHSTAN / KAZAKHSTAN / KASACHSTAN / KAZAJSTÁN

Gulferuz Mairambekovna SEITPENBETOVA (Ms.), Specialist, Department of Examination for Plant Variety Patentability, State Commission for Variety Testing of Agricultural Crops (RSI), Nur-Sultan
(e-mail: office@sortcom.kz)

THAÏLANDE / THAILAND / THAILAND / TAILANDIA

Kunyaporn PIPITHSANGCHAN (Ms.), Director of Genebank Research and Development Group, Biotechnology Research and Development Office, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Rangsit
(e-mail: kunyapithsan1@gmail.com)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS / ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS HORTICOLES (AIPH) /
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF HORTICULTURAL PRODUCERS (AIPH) /
INTERNATIONALER VERBAND DES ERWERBSGARTENBAUES (AIPH) /
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE PRODUCTORES HORTÍCOLAS (AIPH)

Mia HOPPERUS BUMA (Ms.), Secretary, Committee for Novelty Protection, International Association of Horticultural Producers (AIPH), Oxfordshire, United Kingdom
(e-mail: info@miabuma.nl)

ASSOCIATION DES OBTENEURS HORTICOLES EUROPÉENS (AOHE) /
ASSOCIATION OF EUROPEAN HORTICULTURAL BREEDERS (AOHE) /
VERBAND EUROPÄISCHER GARTENBAUZÜCHTER (AOHE) /
ASOCIACIÓN DE OBTENTORES HORTÍCOLAS EUROPEOS (AOHE)

Hélène JOURDAN (Mme), Secrétaire générale, Association des Obtenteurs Horticoles Européens (AOHE), Responsable COV & Marques, Meilland International S.A., Le Luc en Provence, France
(e-mail: licprot@meilland.com)

ASSOCIATION FOR PLANT BREEDING FOR THE BENEFIT OF SOCIETY (APBREBES)

François MEIENBERG (Mr.), Coordinator, Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBREBES), Zürich, Switzerland
(e-mail: contact@apbrebes.org)

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DES OBTENTEURS DE PLANTES HORTICOLES À
REPRODUCTION ASEXUÉE (CIOPORA) /
INTERNATIONAL COMMUNITY OF BREEDERS OF ASEXUALLY REPRODUCED HORTICULTURAL
PLANTS (CIOPORA) /
INTERNATIONALE GEMEINSCHAFT DER ZÜCHTER VEGETATIV VERMEHRBARER
GARTENBAULICHER PFLANZEN (CIOPORA) /
COMUNIDAD INTERNACIONAL DE OBTENTORES DE PLANTAS HORTÍCOLAS DE REPRODUCCIÓN
ASEXUADA (CIOPORA)

Edgar KRIEGER (Mr.), Secretary General, International Community of Breeders of Asexually Reproduced Horticultural Plants (CIOPORA), Hamburg, Germany
(e-mail: edgar.krieger@ciopora.org)

Selena TRAVAGLIO (Ms.), Legal Counsel, International Community of Breeders of Asexually Reproduced Horticultural Plants (CIOPORA), Hamburg, Germany
(e-mail: Selena.Travaglio@ciopora.org)

CROPLIFE INTERNATIONAL

Marcel BRUINS (Mr.), Consultant, CropLife International, Bruxelles, Belgium
(e-mail: marcel@bruinsseedconsultancy.com)

EUROSEEDS

Szonja CSÖRGÖ (Ms.), Director, Intellectual Property & Legal Affairs, Euroseeds, Bruxelles, Belgium
(e-mail: szonjacsorgo@euroseeds.eu)

Catherine Chepkurui LANG'AT (Ms.), Technical Manager Plant Breeding & Variety Registration, Euroseeds, Bruxelles, Belgium
(e-mail: catherinelangat@euroseeds.eu)

INTERNATIONAL SEED FEDERATION (ISF)

Hélène KHAN NIAZI (Ms.), International Agriculture Manager, International Seed Federation (ISF), Nyon, Switzerland
(e-mail: h.khanniazi@worldseed.org)

John Howard DUESING (Mr.), Consultant, Consulting EDV Project Manager, American Seed Trade Association (ASTA), Des Moines
(e-mail: jhd3@mchsi.com)

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (ARIPO) /
AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO) /
AFRIKANISCHE REGIONALORGANISATION FÜR GEWERBLICHES EIGENTUM (ARIPO)
ORGANIZACIÓN REGIONAL AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL (ARIPO)

Flora Kokwihyukya MPANJU (Ms.), Head, Search and Substantive Examination, Harare, Zimbabwe
(e-mail: fmpanju@aripo.org)

SEED ASSOCIATION OF THE AMERICAS (SAA)

Diego A. RISSO (Mr.), Director Ejecutivo, Seed Association of the Americas (SAA), Montevideo, Uruguay
(e-mail: drisso@saaseed.org)

Marymar BUTRUILLE (Ms.), Germplasm IP Scientist Lead, Bayer Crop Science, Ankeny, United States of America
(e-mail: marymar.butruille@bayer.com)

IV. BUREAU DE L'OMPI / OFFICE OF WIPO / BÜRO DER WIPO / OFICINA DE LA OMPI

Chitra NARAYANASWANY (Ms.), Director, Program Planning and Finance (Controller), Department of Program Planning and Finance

Maya Catharina BACHNER (Ms.), Director, Program Performance and Budget Division, Department of Program Planning and Finance

Janice COOK ROBBINS (Ms.), Director, Finance Division, Department of Program Planning and Finance

V. VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'UPOV / EXTERNAL AUDITOR OF UPOV /
EXTERNER REVISOR DER UPOV / AUDITOR EXTERNO DE LA UPOV

Richard TEBBS (Mr.), National Audit Office, United Kingdom

VI. BUREAU / OFFICER / VORSITZ / OFICINA

Marien VALSTAR (Mr.), President

Yehan CUI (Mr.), Vice-President

VII. BUREAU DE L'UPOV / OFFICE OF UPOV / BÜRO DER UPOV / OFICINA DE LA UPOV

Daren TANG (Mr.), Secretary-General

Peter BUTTON (Mr.), Vice Secretary-General

Yolanda HUERTA (Ms.), Legal Counsel and Director of Training and Assistance

Ben RIVOIRE (Mr.), Head of Seed Sector Cooperation and Regional Development (Africa, Arab Countries)

Leontino TAVEIRA (Mr.), Head of Technical Affairs and Regional Development (Latin America, Caribbean)

Hend MADHOUR (Ms.), IT Officer

Manabu SUZUKI (Mr.), Technical/Regional Officer (Asia)

[L'annexe II suit /
Annex II follows /
Anlage II folgt /
Sigue el Anexo II]

EXPOSÉ PRÉSENTÉ PAR LE BUREAU DE L'UNION SUR LES INFORMATIONS CONTENUES DANS
LES DOCUMENTS C/55/INF/5 "COOPÉRATION EN MATIÈRE D'EXAMEN"
ET C/55/INF/6 "LISTE DES TAXONS PROTÉGÉS ET STATISTIQUES SUR LA PROTECTION DES
OBTENTIONS VÉGÉTALES"

Conseil

Cinquante-cinquième session ordinaire

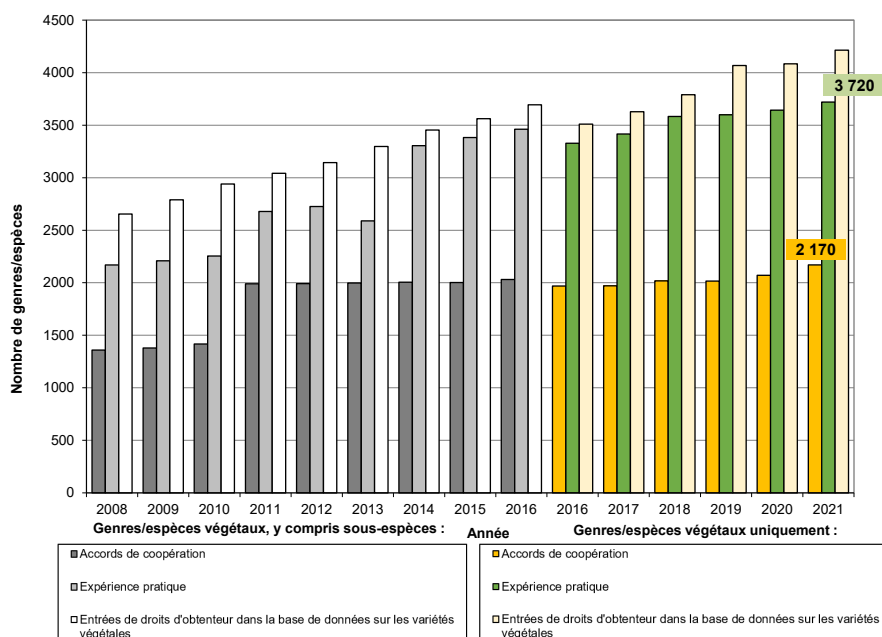
Coopération en matière d'examen (document C/55/INF/5)
Liste des taxons protégés par les membres de l'Union (document C/55/INF/6)
Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2016 – 2020
(document C/55/INF/7)

Genève
29 octobre 2021

UPOV

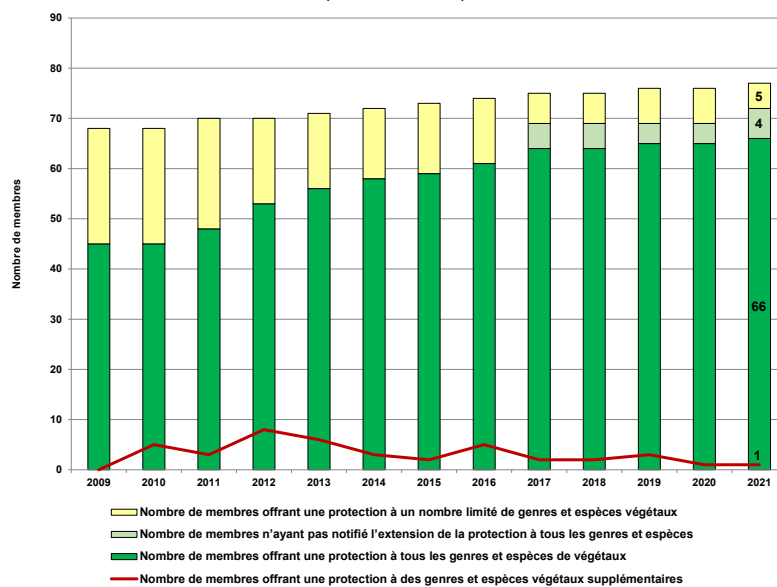
Union internationale pour la protection des obtentions végétales

Coopération en matière d'examen (C/55/INF/5)



UPOV

Protection de genres et espèces végétaux assurée par des membres (C/55/INF/6)

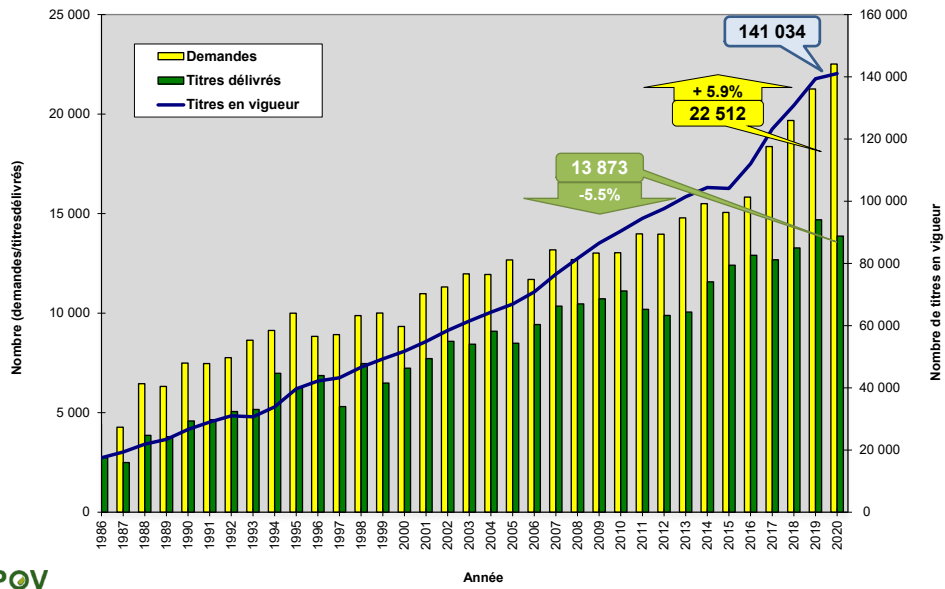


Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2016 – 2020 (document C/55/INF/7)

UPOV

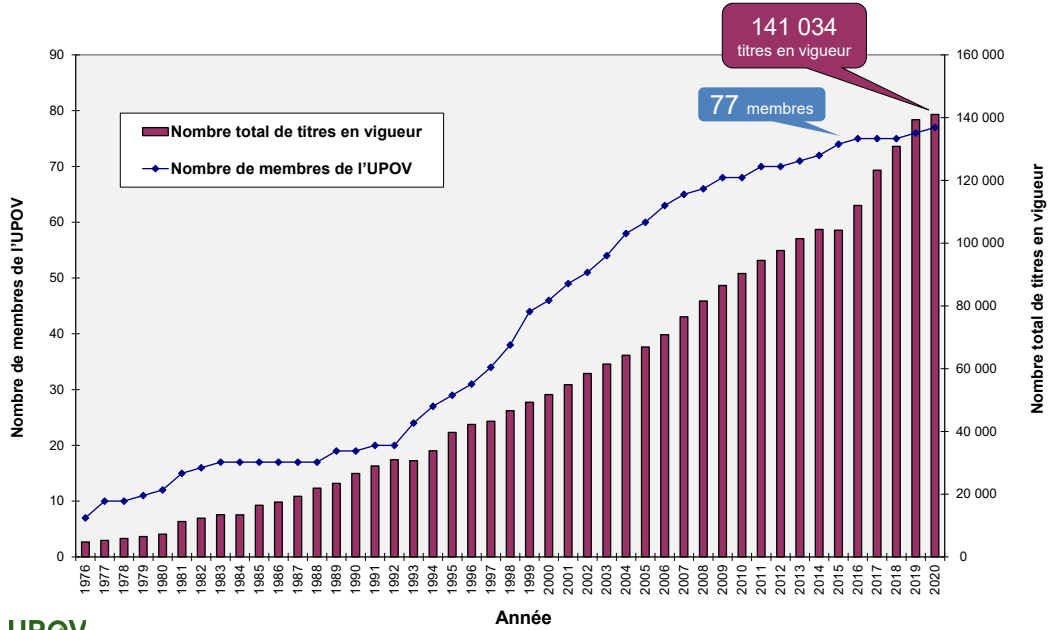
Union internationale pour la protection des obtentions végétales

Nombre total de demandes déposées et de titres délivrés

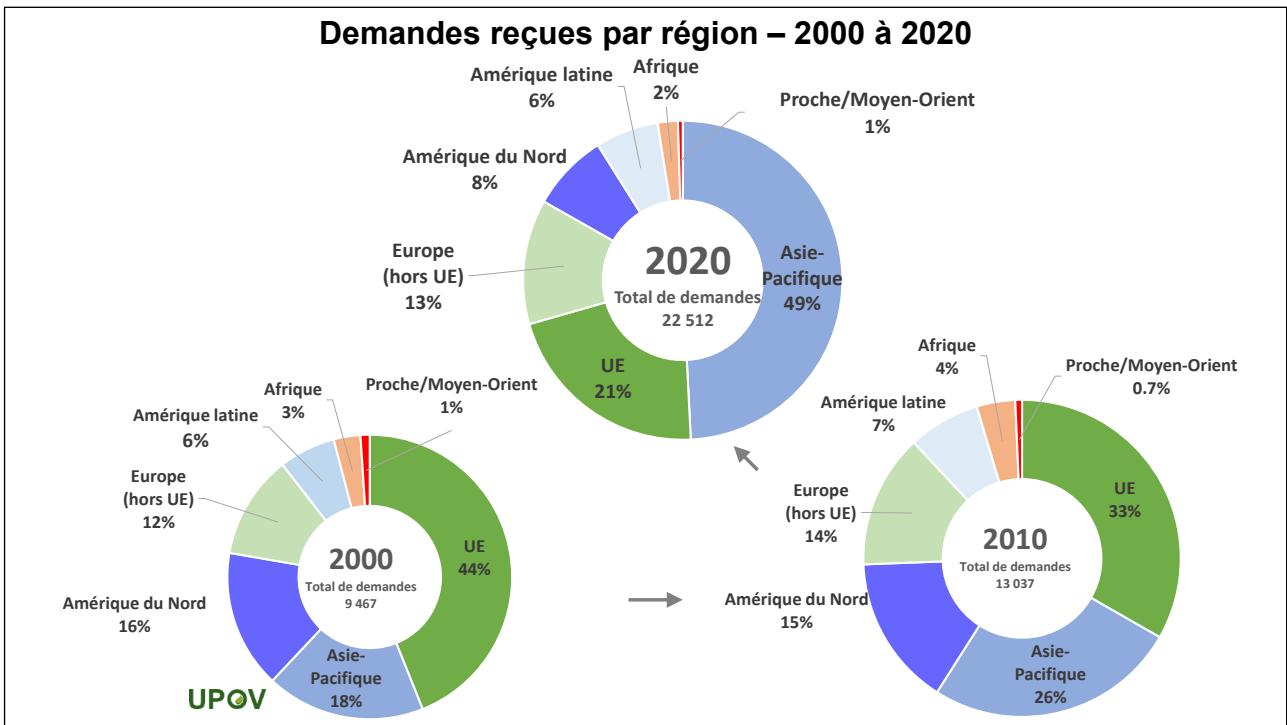
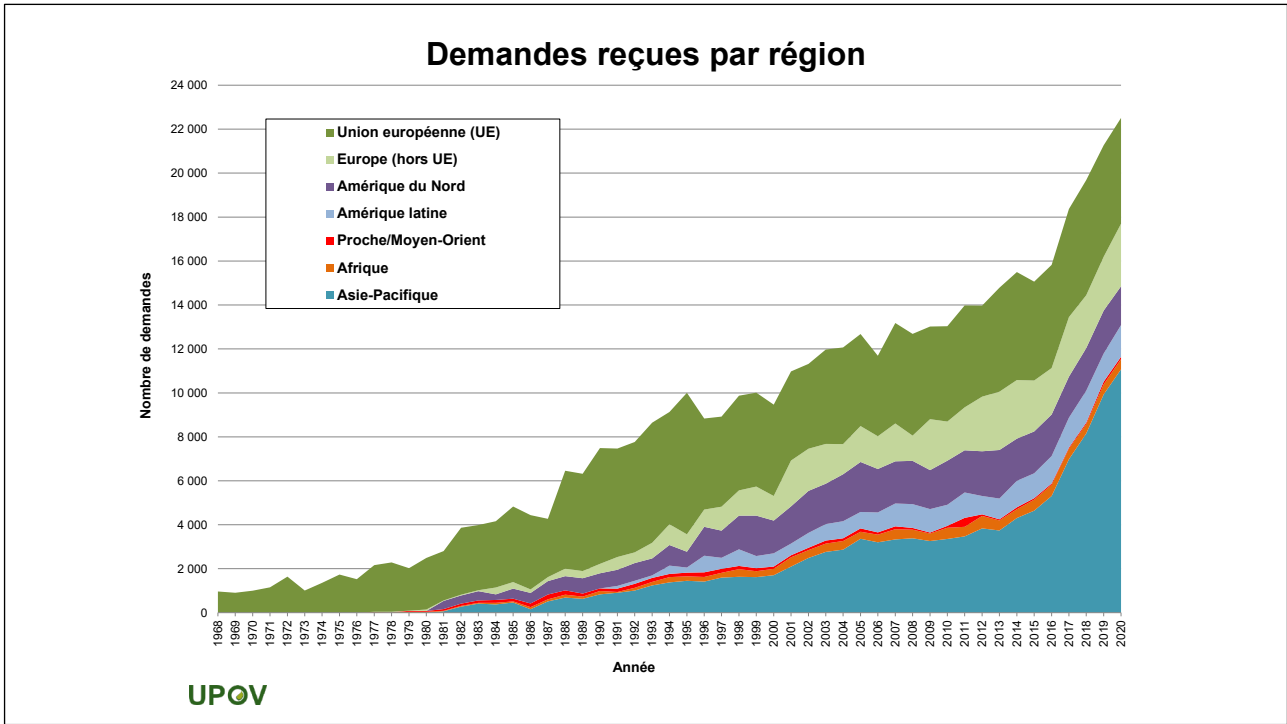


UPOV

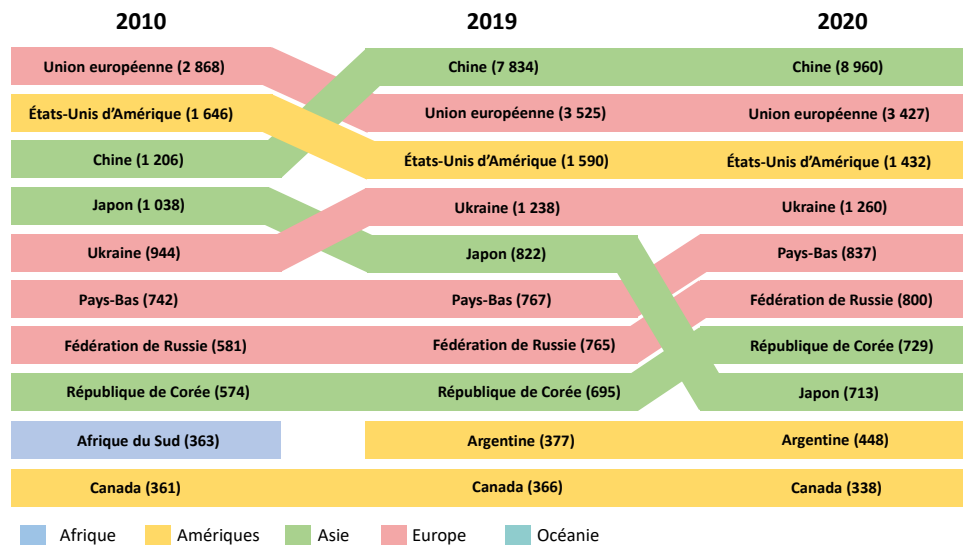
Titres en vigueur / Nombre de membres de l'UPOV



UPOV

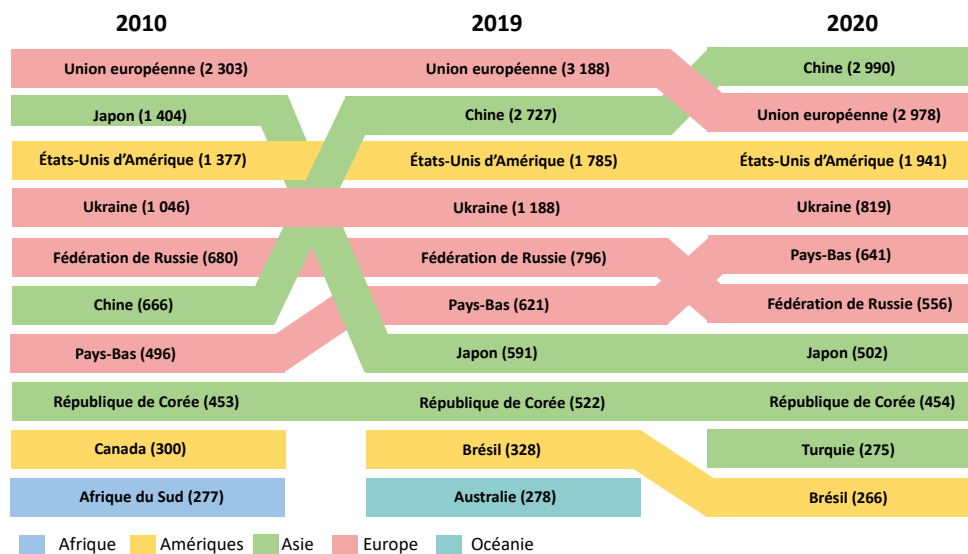


Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de demandes de protection des obtentions végétales reçues



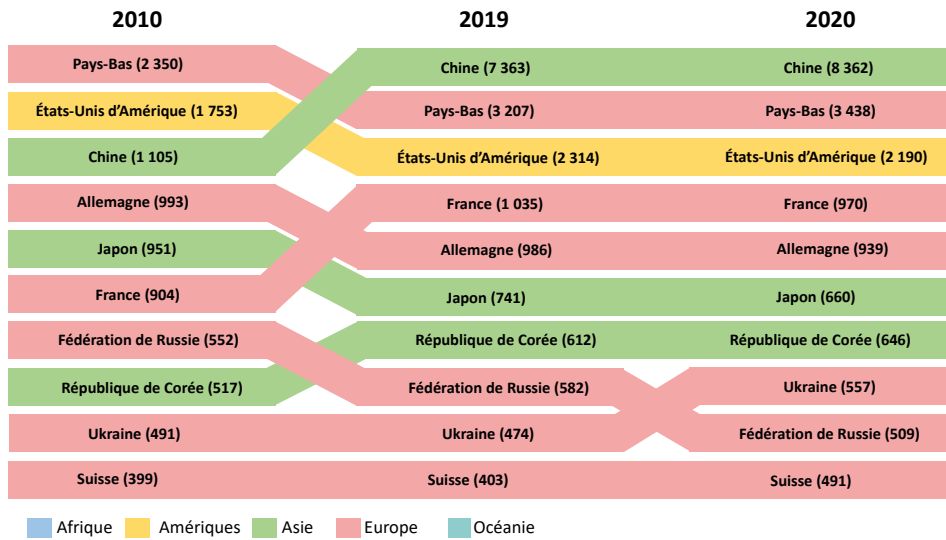
UPOV

Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de titres de protection des obtentions végétales délivrés



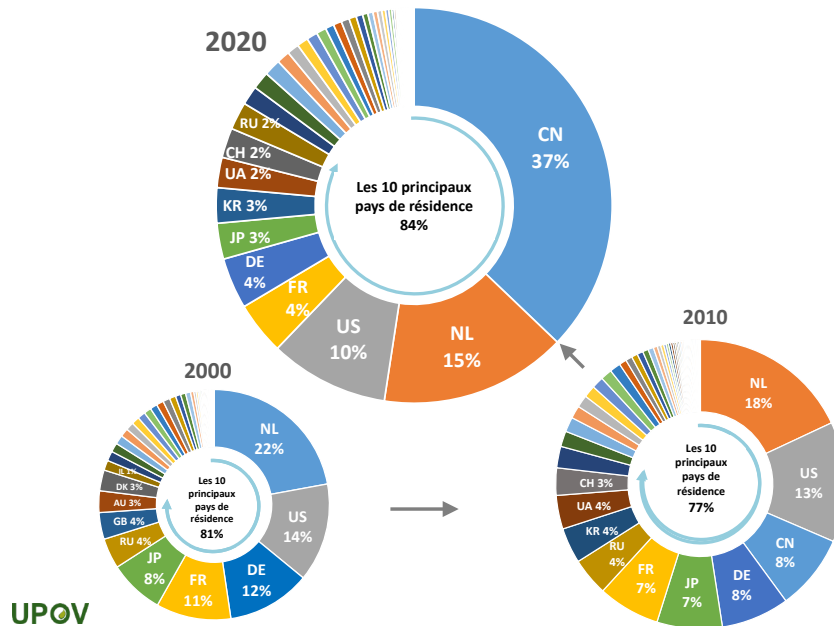
UPOV

Les 10 principaux pays de résidence des demandeurs (2020)



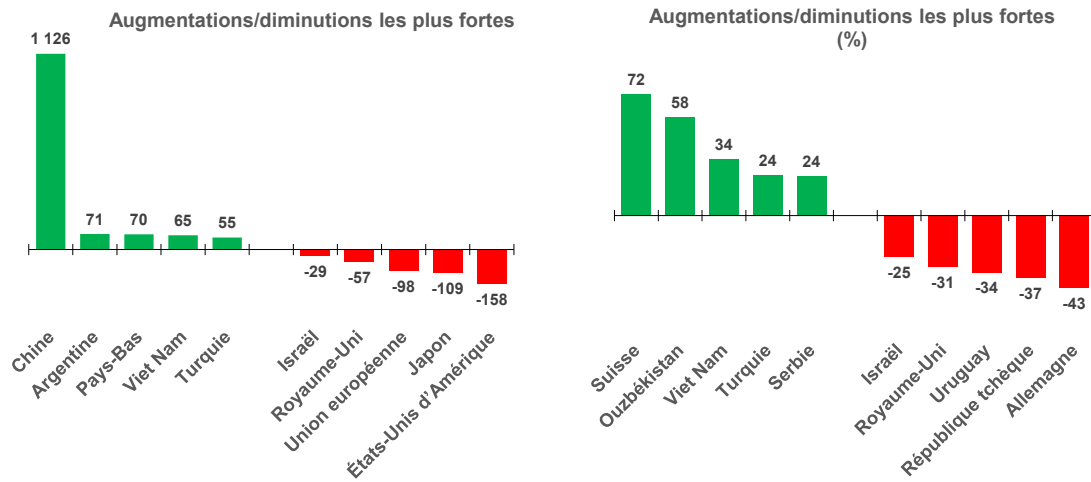
UPOV

Pays de résidence des demandeurs : proportion pour les 10 principaux pays



UPOV

Nombre total de demandes en 2020 (par rapport à 2019)



Les barres vertes représentent des augmentations; les barres rouges représentent des diminutions

Membres ayant enregistré un nombre total de demandes > 40

UPOV

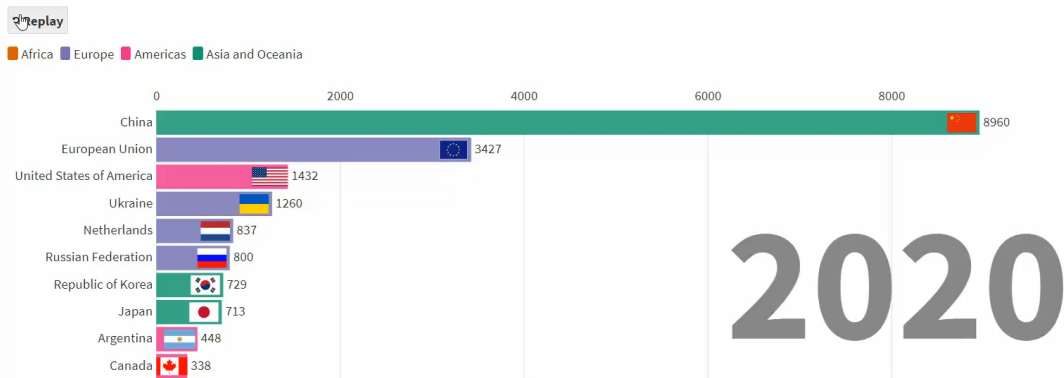
Statistiques et données sur la protection des obtentions végétales

Graphique animé [en anglais seulement]

Plant Variety Protection Data and Statistics

Animated graphics

Graphic 1: Top 10 UPOV members by number of PBR applications received (1999–2020)



Source: UPOV

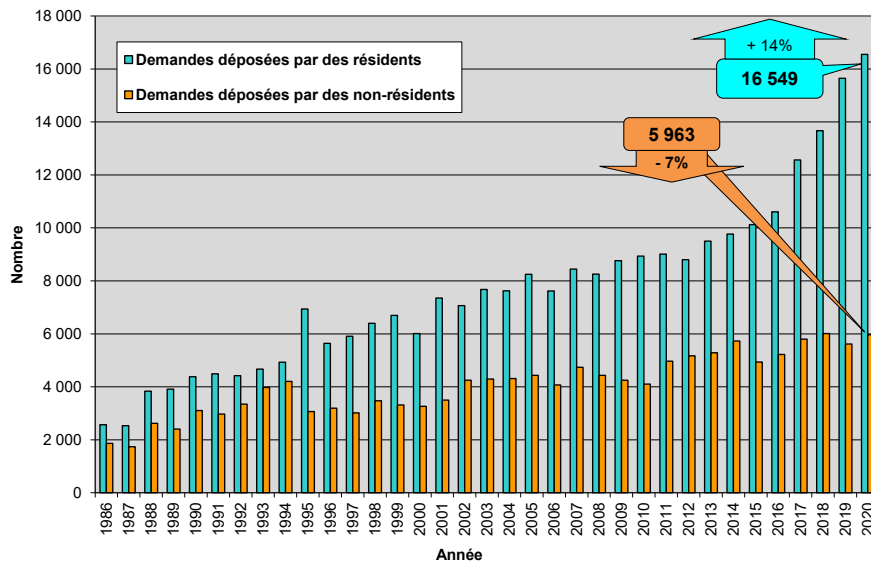
The screenshot shows the UPOV website's 'DONNÉES ET STATISTIQUES' page. A yellow arrow points to the 'DONNÉES ET STATISTIQUES' menu item. The page features a header with the UPOV logo, a navigation bar, and a main content area with a red pepper background. The main content includes a title 'Statistiques et données sur la protection des obtentions végétales', a sub-section 'Graphiques animés', and a list of statistics for 2020. A 'Liens rapides' sidebar is on the right.

À la fin 2020 :

- **141 034** titres de protection étaient **en vigueur** parmi les membres de l'UPOV à la fin 2020
- **316 065** titres de protection avaient été **délivrés** par des membres de l'UPOV
- **180 218** titres de protection n'étaient **plus** en vigueur parmi les membres de l'UPOV

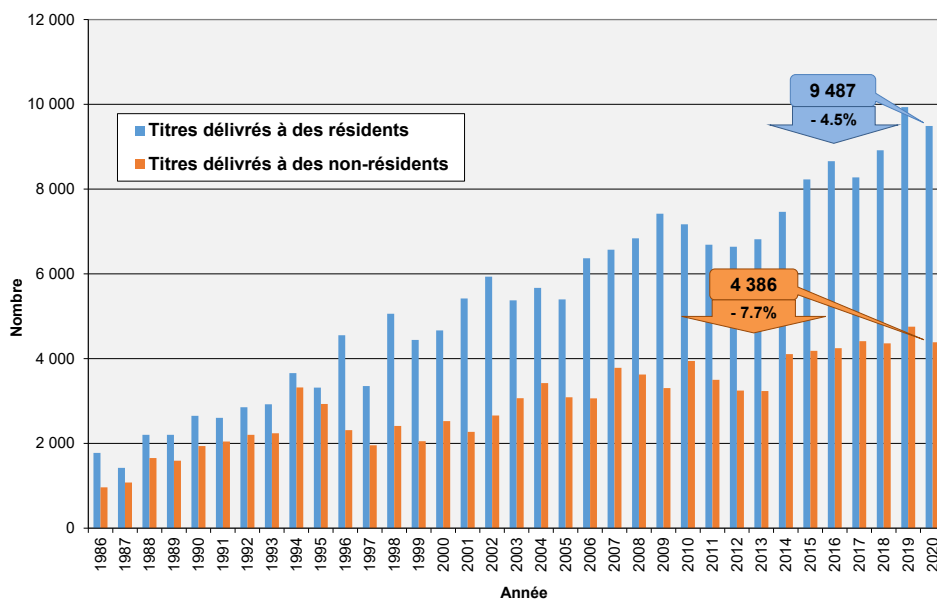
* Ces chiffres comprennent les titres octroyés avant l'adhésion à l'UPOV.

Demandes déposées par des résidents/non-résidents



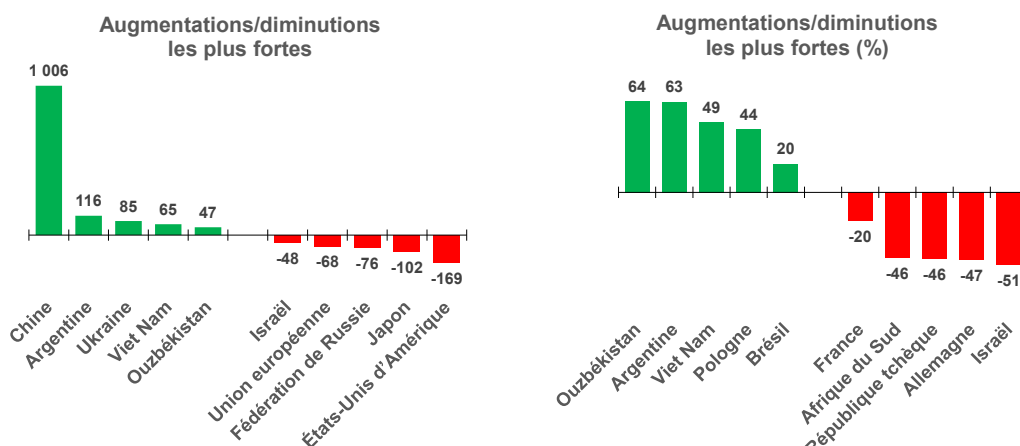
UPOV

Titres délivrés à des résidents/non-résidents



UPOV

Demands déposées par des résidents en 2020 (par rapport à 2019)

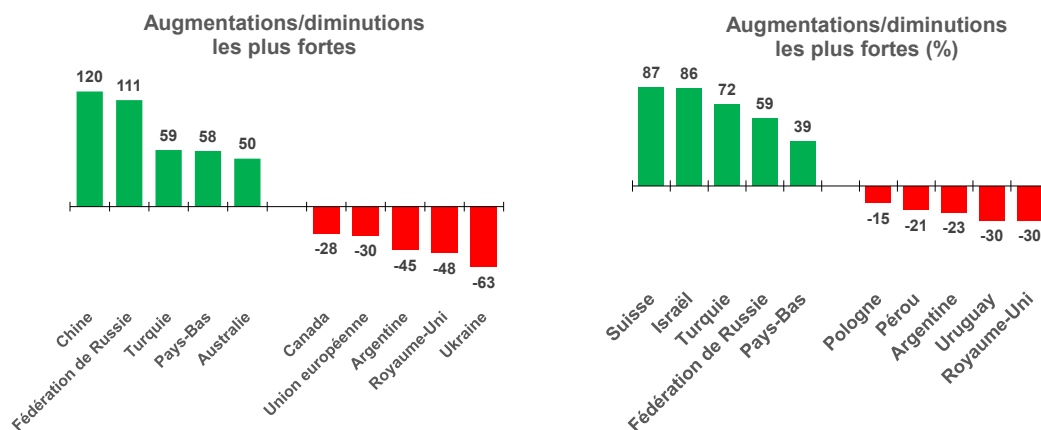


Les barres vertes représentent des augmentations; les barres rouges représentent des diminutions

Membres ayant enregistré un nombre total de demandes > 40

UPOV

Demands déposées par des non-résidents en 2020 (par rapport à 2019)



Les barres vertes représentent des augmentations; les barres rouges représentent des diminutions

Membres ayant enregistré un nombre total de demandes > 20

UPOV

[L'annexe III suit]

Communiqué de presse de l'UPOV n° 133

Genève, 29 octobre 2021

Le Conseil de l'UPOV tient sa session annuelle

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-cinquième session ordinaire par voie électronique le 29 octobre 2021. Il a pris des décisions sur les questions ci-après pendant la session ou par correspondance en amont de celle-ci. Le compte rendu de la session, qui renseigne sur les décisions prises par correspondance, figure dans les documents C/55/18 et C/55/12 (voir à l'adresse https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=60600).

Aperçu des principaux faits nouveauxProjet de loi de la Jamaïque

Le Conseil a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi de 2021 de la Jamaïque sur les obtentions végétales (droit d'obtenteur) (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, permettant à la Jamaïque de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

Secrétaire général adjoint

Le Conseil a prolongé le mandat de M. Peter Button en tant que Secrétaire général adjoint, du 1^{er} décembre 2022 jusqu'à sa cessation de service en octobre 2023. Il a également approuvé la procédure et le calendrier relatifs à la nomination du nouveau Secrétaire général adjoint.

Faits nouveaux au sein de l'UPOV

Une vidéo de l'exposé du Secrétaire général adjoint intitulé "Rapport sur l'évolution de l'UPOV", réalisée pour la cinquante-cinquième session ordinaire du Conseil, est disponible sur la page Web de la [cinquante-cinquième session du Conseil](#), en anglais, avec des sous-titres en français, allemand, anglais et espagnol.

Événements*Séminaire relatif aux stratégies en matière de politiques concernant la sélection végétale et la protection des variétés végétales*

Le 20 octobre 2021, l'UPOV a organisé un séminaire relatif aux stratégies en matière de politiques concernant la sélection végétale et la protection des variétés végétales (le "séminaire"), tenu par voie électronique. Le séminaire a été suivi par 132 participants de 45 membres de l'Union et 13 observateurs. Une vidéo du séminaire est disponible sur https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=64550. Un enregistrement vidéo du séminaire est disponible sur le site Web de l'UPOV, en anglais, et sera également mis à disposition dans les autres langues disponibles pendant le séminaire : français, allemand, espagnol et russe.

Les actes du séminaire seront publiés sur le site Web de l'UPOV dans toutes les langues de l'UPOV.

M. Daren Tang, Secrétaire général, a prononcé l'allocation de bienvenue et formulé les remarques liminaires, dont une copie figure dans l'appendice I.

M. Marien Valstar, président du Conseil, a formulé les conclusions qui figurent dans l'appendice II. Dans ses conclusions, il a noté qu'il était nécessaire de prévoir une nouvelle occasion d'étudier le rôle de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales en rapport avec le besoin pour l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets, et il a proposé d'envisager l'organisation d'un séminaire consacré à cette thématique en 2022.

Le Conseil est convenu de proposer l'organisation d'un séminaire en 2022 afin d'étudier l'importance de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets.

Programme et budget pour l'exercice biennal 2022-2023

Le Conseil a approuvé le programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2022-2023, y compris :

- i) le montant des contributions des membres de l'Union;
- ii) le plafond proposé pour les dépenses inscrites au budget ordinaire, à savoir 7 634 500 francs suisses ou les recettes reçues pendant l'exercice biennal, le montant le plus bas étant retenu; et
- iii) le nombre total de postes.

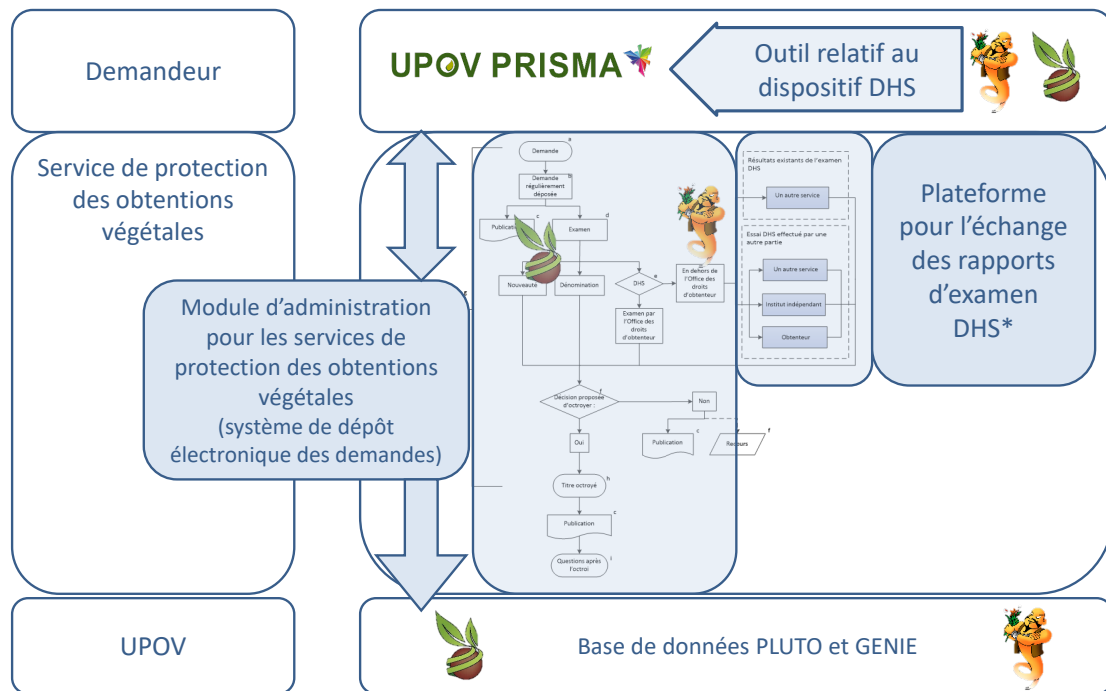
Numérisation

Le programme et budget cherche à tirer parti des possibilités offertes par la numérisation pour transformer le niveau d'appui que l'UPOV peut apporter à la mise en œuvre du système UPOV de protection des obtentions végétales.

Il est prévu de poursuivre le développement de l'ensemble d'outils compatibles ci-après (e-PVP) au cours de l'exercice 2022-2023. Ces outils appuieront de manière cohérente et exhaustive la mise en œuvre du système UPOV de protection des obtentions végétales, et une partie ou la totalité d'entre eux peut être utilisée par les membres de l'Union, selon qu'il conviendra.

- 1) Demande de protection d'une obtention végétale
 - a) Élargissement de la couverture d'UPOV PRISMA à un plus grand nombre de membres de l'Union et de plantes ou espèces
 - b) Plateformes de coopération entre les membres de l'UPOV (au niveau régional, par exemple) en matière d'administration et d'examen des demandes
- 2) Administration des demandes de protection des obtentions végétales
 - a) Module d'administration électronique des demandes de protection des obtentions végétales pour que les membres de l'Union puissent administrer et publier les demandes
 - b) Outil de recherche de similarité de l'UPOV aux fins de la dénomination variétale sur la base de l'algorithme approuvé par l'UPOV pour exploiter les données contenues dans la base de données PLUTO
 - c) Amélioration de la base de données PLUTO grâce à une augmentation de la quantité et de la qualité des données qu'elle contient
- 3) Renforcement de la coopération en matière d'examen DHS
 - a) Plateforme d'échange des rapports DHS existants
 - b) Outil permettant d'échanger des informations sur la coopération en matière d'examen DHS entre les membres de l'UPOV et les demandeurs dans un format convivial
 - c) Plateforme pour aider les membres de l'Union à mettre leurs procédures écrites en matière d'examen DHS, ainsi que les informations concernant leurs systèmes de gestion de la qualité, à la disposition des autres membres de l'Union
 - d) Module permettant aux membres de l'Union d'utiliser le modèle de principes directeurs d'examen et la base de données de caractères fondés sur le Web afin que les différents services d'examen élaborent leurs propres principes directeurs d'examen dans leur langue
 - e) Plateforme ou portail permettant d'accéder aux bases de données des membres de l'UPOV contenant des descriptions variétales"

La figure ci-après illustre la manière dont les composantes de l'outil e-PVP pourraient être intégrées aux "fonctions et structure d'un service d'octroi des droits d'obtenteur", telles qu'elles sont définies dans le document UPOV/INF/15 "Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV".



Les progrès rapides de la traduction automatique ont également offert de nouvelles possibilités, qui seront exploitées en priorité afin de réduire les coûts de traduction des documents UPOV dans les langues de travail de l'Union et de produire des documents UPOV dans un plus grand nombre de langues.

Qualification UPOV internationale

Afin de donner plus d'impact à la formation et à l'assistance à partir des ressources disponibles, les ressources seront de plus en plus canalisées vers des programmes de formation virtuelle et des supports réutilisables, des cours d'enseignement à distance supplémentaires, des démonstrations vidéo, des webinaires et des guides pratiques numériques, afin de réduire le besoin de formation sur place et d'élargir le champ d'action. En outre, en collaboration avec les partenaires concernés, il est proposé d'établir un programme d'études international débouchant sur des qualifications reconnues par l'UPOV.

Utilisation du chinois dans le contexte de l'UPOV

Le Conseil a approuvé le programme relatif à l'utilisation du chinois à l'UPOV, ainsi que l'allocation des ressources proposées, y compris la fourniture de services d'interprétation en chinois lors des sessions de l'UPOV à Genève.

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les versions révisées des documents suivants :

- UPOV/INF/6 : Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
- UPOV/INF/16 : Logiciels échangeables
- UPOV/INF/17 : Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT")
- UPOV/INF/22 : Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union
- UPOV/INF/23 : Système de codes UPOV
- TGP/5 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS, section 2 : "Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale"
- UPOV/EXN/DEN : Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV

Tous les documents adoptés seront publiés dans la collection de l'UPOV (voir http://www.upov.int/upov_collection/fr/).

Statistiques relatives à la protection des obtentions végétales

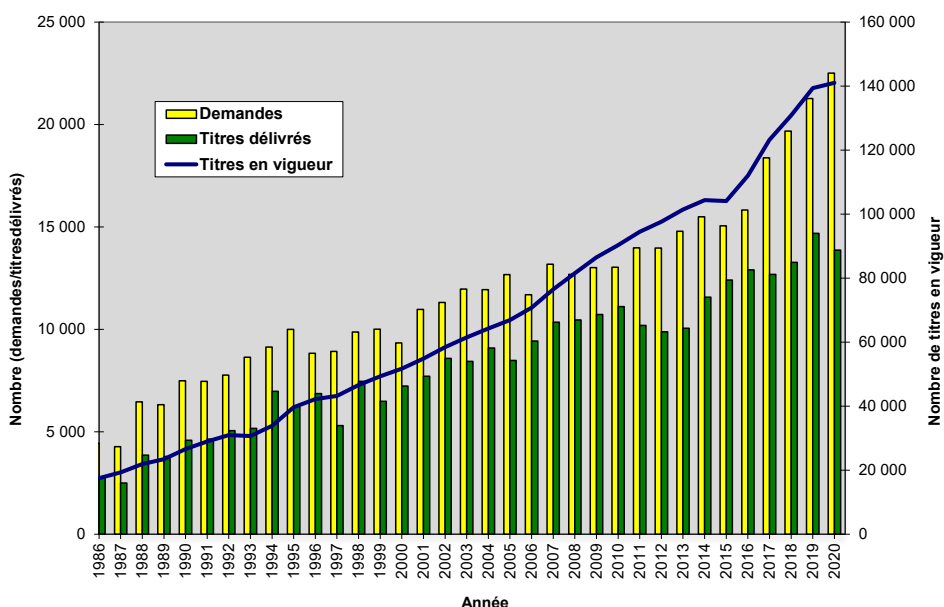
Le nombre de demandes de protection d'obtentions végétales a augmenté, passant de 21 265 en 2019 à 22 512 en 2020 (soit une augmentation de 5,9%).

Le nombre de titres délivrés a baissé, passant de 14 688 en 2019 à 13 873 en 2020 (soit une diminution de 5,5%), en raison d'une baisse de 4,5% du nombre de titres délivrés aux résidents (9487 en 2020; 9935 en 2019) et de 7,7% du nombre de titres délivrés aux non-résidents (4386 en 2020; 9753 en 2019).

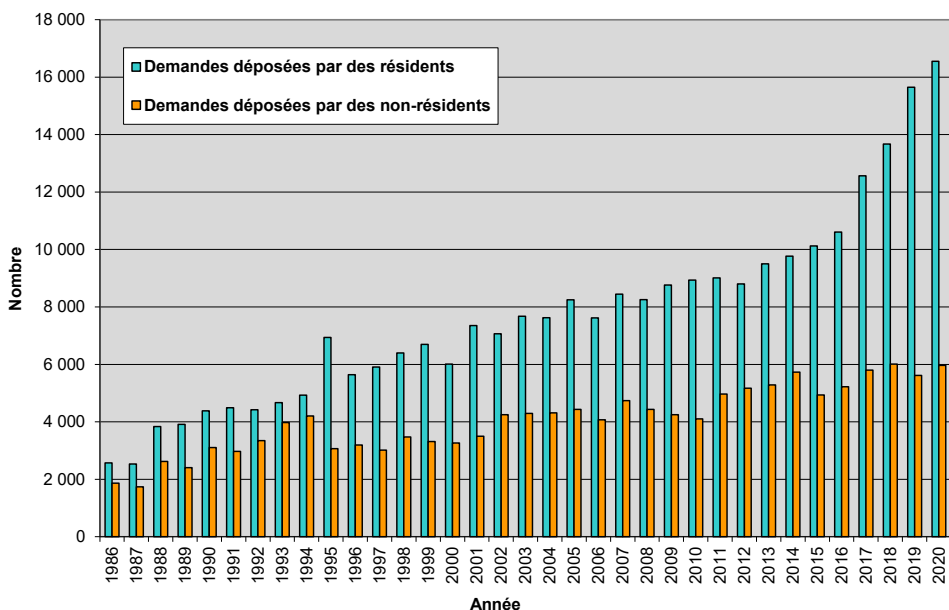
Le total de 141 034 titres en vigueur en 2020 était de 1,2% plus élevé par rapport aux chiffres de 2019 (139 360).

Les graphiques ci-après présentent l'évolution du nombre de demandes déposées et de titres délivrés depuis 1986. On trouvera également ci-dessous des informations sur les 10 membres de l'Union ayant reçu le plus de demandes en 2010, 2019 et 2020, ainsi qu'une ventilation des demandes par résidence des obtenteurs pour les années considérées.

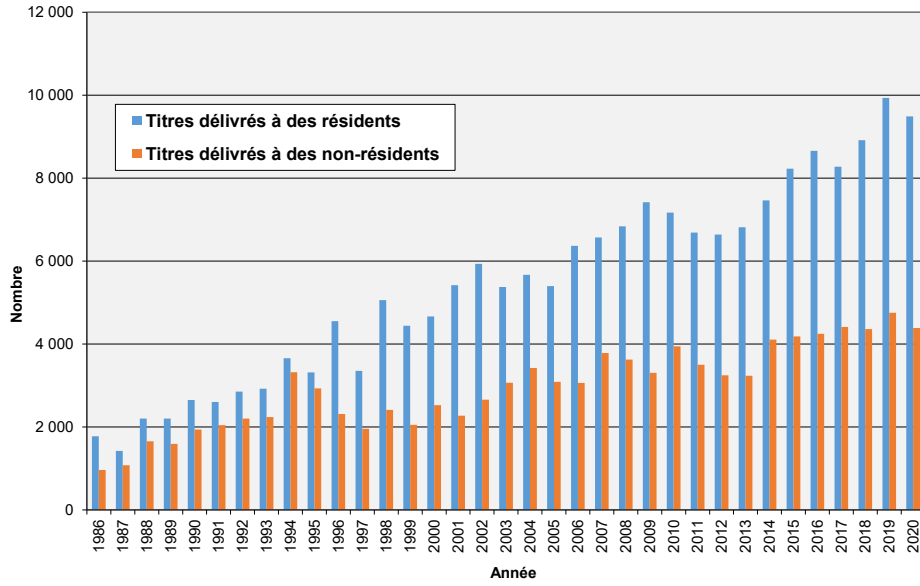
Nombre total de demandes déposées et de titres délivrés



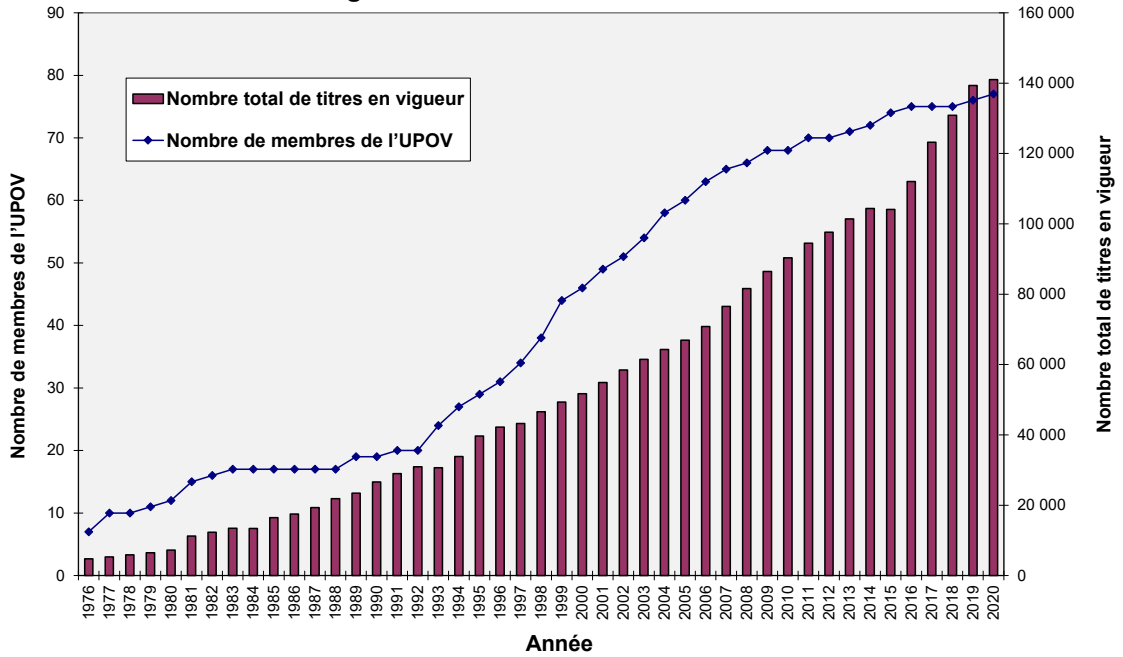
Demandes déposées par des résidents/non-résidents



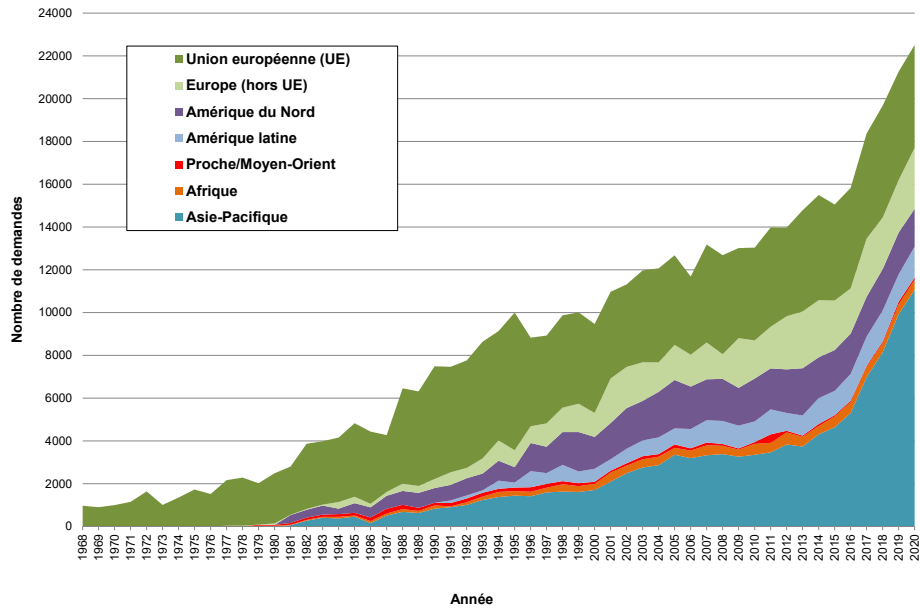
Titres délivrés à des résidents/non-résidents



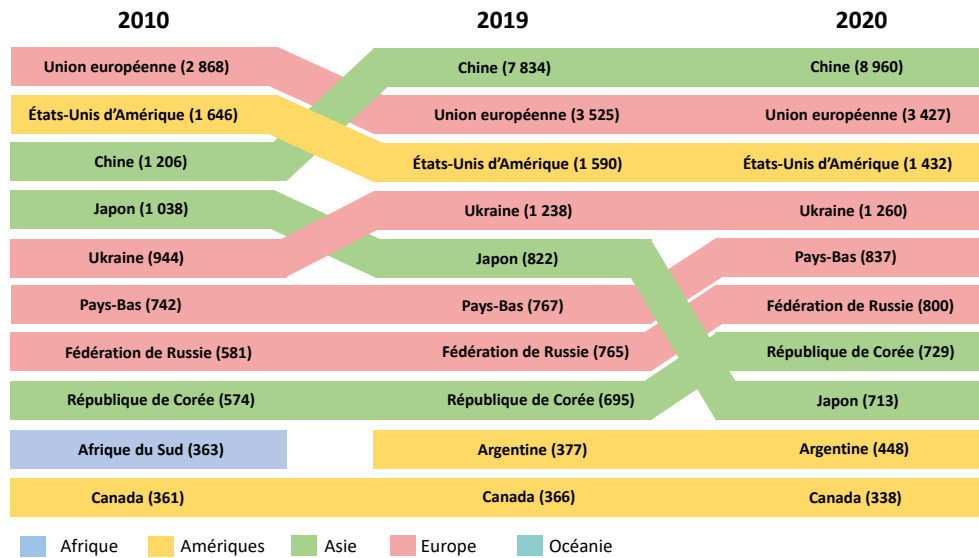
Titres en vigueur / Nombre de membres de l'UPOV



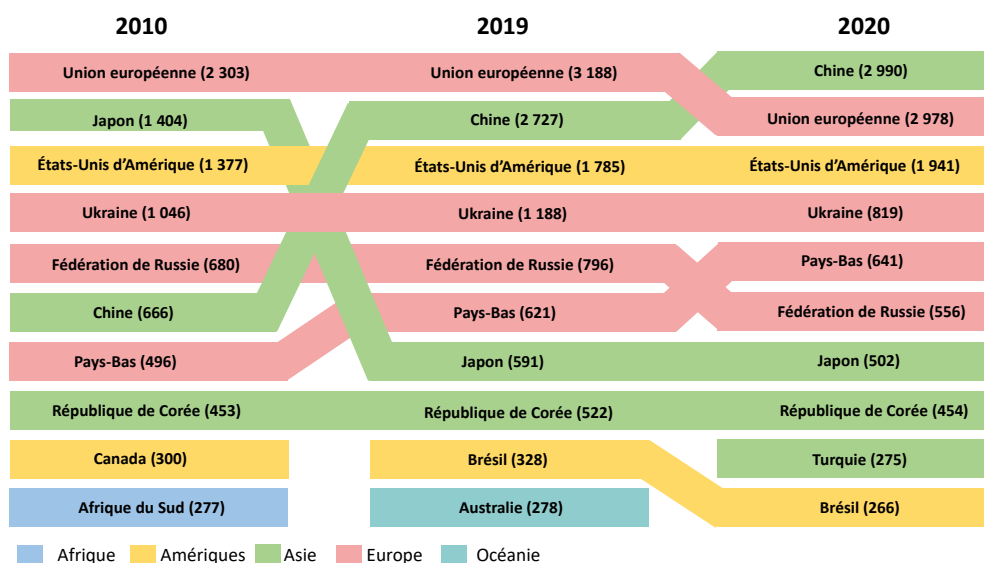
Demands reçues par région



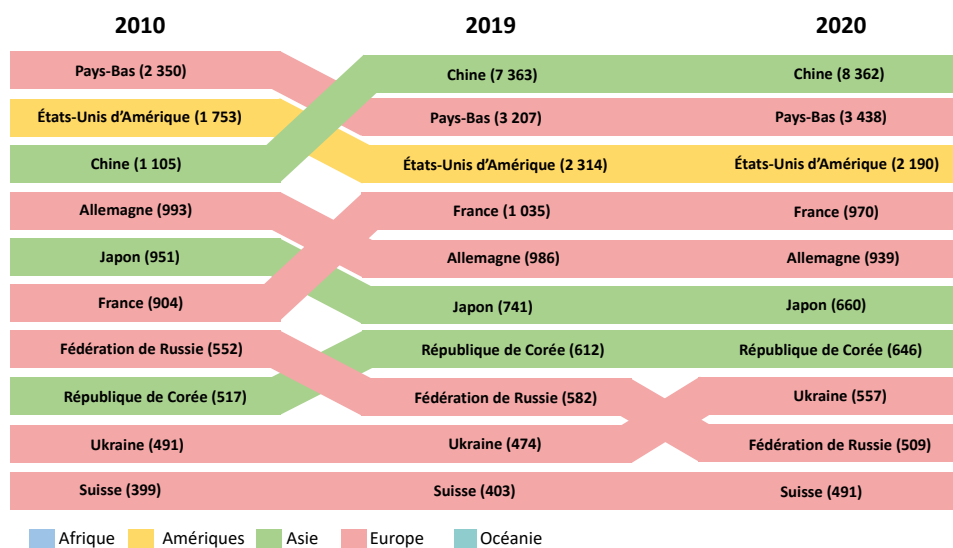
Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de demandes de protection des obtentions végétales reçues



Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de titres de protection des obtentions végétales délivrés



Les 10 principaux pays de résidence des demandeurs (2020)



NOTES A L'INTENTION DES EDITEURS

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

L'UPOV compte 77 membres et couvre 96 États. Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111 Mél. : upov.mail@upov.int

Site Web : <https://www.upov.int>

Réseaux sociaux



Compte Twitter : @UPOVint



Compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/upov-official>

[Les appendices suivent]

ANNEXE III, APPENDICE I

SÉMINAIRE RELATIF AUX STRATÉGIES EN MATIÈRE DE POLITIQUES
CONCERNANT LA SÉLECTION VÉGÉTALE ET LA PROTECTION DES VARIÉTÉS VÉGÉTALES

Genève, 20 octobre 2021 (par voie électronique)

Remarques liminaires, M. Daren Tang, secrétaire général de l'UPOV

M. Marien Valstar, président du Conseil de l'UPOV,

Chers participants, chers collègues, chers amis,

C'est pour moi un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour ouvrir ce séminaire.

Cette année marque le sixième anniversaire de la création de l'UPOV. En 1961, l'UPOV a été créée pour reconnaître l'importance de la protection des nouvelles obtentions végétales et défendre les intérêts des obtenteurs à travers le monde.

Soixante ans ont passé et j'aimerais mettre en lumière trois axes de politiques qui témoignent de l'impact des travaux de l'UPOV :

- Premièrement, la transformation de la production alimentaire dans une époque marquée par le changement climatique.
- Deuxièmement, le renforcement du développement économique au moyen de la sélection végétale et du système UPOV de protection des variétés végétales.
- Troisièmement, l'apport d'innovations et le transfert de technologie aux agriculteurs.

N'oublions pas que, à l'époque de la création de l'UPOV, la seule façon de produire davantage de nourriture était d'utiliser davantage de terrain. Cependant, grâce à l'innovation, cette logique n'a plus cours aujourd'hui. Depuis les années 1960, la production alimentaire a été pratiquement multipliée par quatre, tandis que l'utilisation des terres n'a augmenté que d'environ 10%. Nous pouvons donc produire davantage de nourriture en utilisant moins de ressources.

Selon les estimations, la sélection végétale et les nouvelles obtentions végétales sont actuellement à l'origine de près de 90% des gains de productivité des terres céréalières en Europe. Si la sélection végétale s'est révélée efficace par le passé, elle sera d'autant plus importante afin de garantir la sécurité alimentaire à l'avenir. Le secteur agricole l'a bien compris. Une enquête récente de l'Organisation mondiale des agriculteurs a montré que plus de 70% des agriculteurs utilisent des obtentions végétales améliorées. En outre, huit agriculteurs sur 10 utilisant de nouvelles obtentions végétales ont reconnu qu'elles étaient des facteurs importants afin d'assurer la pérennité des systèmes alimentaires et de lutter contre le changement climatique.

Tout ceci s'inscrit dans le désir plus large de l'UPOV d'accélérer le progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). L'UPOV a constaté que la sélection végétale et le système de l'UPOV contribuaient directement à la réalisation de six ODD. Participant à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition, mais également à préserver les écosystèmes terrestres et à mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité, la transformation de la production alimentaire contribue à rendre le monde plus équitable, écologique et durable.

Ce qui m'amène au deuxième pilier : le développement économique.

Dans le discours au Conseil de l'UPOV que j'ai prononcé à la suite de ma nomination au poste de secrétaire général l'année dernière, j'ai évoqué les impressionnants avantages économiques qu'offrent la sélection végétale et le système de protection des variétés végétales de l'UPOV. Aujourd'hui, je souhaite aborder un autre aspect important des travaux de l'UPOV : le soutien apporté aux personnes et aux communautés à travers le monde.

Voici trois exemples dont j'aimerais vous faire part.

Le premier au Kenya, où l'adhésion à l'UPOV a garanti l'accès à des variétés très recherchées de fleurs coupées de roses. Grâce à la popularité croissante de ces variétés, le Kenya a développé une industrie de fleurs coupées de 500 millions de dollars qui, à son tour, assure un emploi à près de 500 000 Kényans.

Le deuxième au Viet Nam où, grâce aux activités de sélection végétale, le revenu annuel des agriculteurs a augmenté de plus de 24% depuis l'adhésion du pays à l'UPOV en 2006. Selon les estimations, la sélection végétale a engendré une augmentation conséquente du rendement annuel des principales cultures de base telles que le riz et le maïs, l'augmentation de rendement lié à la sélection végétale équivalant à plus de 2,5% du PIB du Viet Nam.

Enfin, cette année marque le dixième anniversaire de l'adhésion du Pérou à l'UPOV. À l'heure actuelle, plus de quatre-vingts nouvelles variétés de raisin et plus de soixante nouvelles variétés de myrtilles ont été protégées.

Ceci a contribué à donner un nouvel élan aux exportations du Pérou. Par exemple, le commerce de raisin frais a été presque multiplié par 10 au cours de la dernière décennie, tandis que les exportations de myrtilles ont été multipliées par 13 au cours des cinq dernières années seulement.

C'est ainsi que l'UPOV a contribué à améliorer la situation de personnes et de communautés à travers le monde, en encourageant la création d'emplois, l'investissement des entreprises et la croissance économique. En outre, dans un contexte de pandémie dont les effets désastreux se font toujours sentir, y compris sur de nombreuses sources de revenus dans le monde, ces travaux sont aujourd'hui plus importants que jamais.

Le troisième pilier concerne les innovations et le transfert de technologie aux agriculteurs.

Grâce à un système de protection des obtentions végétales efficace, l'UPOV encourage le développement de nouvelles variétés végétales. Ces nouvelles variétés représentent un des moyens les plus efficaces de rendre les nouvelles technologies accessibles aux agriculteurs. Nous avons affaire à une relation symbiotique : l'UPOV permet aux obtenteurs de protéger leurs variétés et d'obtenir un retour sur investissement; ce revenu dépend quant à lui des agriculteurs choisissant de cultiver des variétés plus adaptées qui répondent à la demande locale et aux besoins en matière d'exportation.

De la même manière, le système de l'UPOV continue de soutenir la diffusion de biens destinés au grand public. Examinons le programme de sélection de fraises de l'université de Californie à Davis (*UC Davis Public Strawberry Breeding Program*). Durant soixante ans, ce programme a développé plus de 30 variétés protégées, a fait des fraises une culture végétale permanente en Californie et a renforcé le rendement des fraises, qui est passé de six tonnes par acre dans les années 1950 à 30 tonnes par acre aujourd'hui.

Grâce au programme de l'université de Californie à Davis, les cultivateurs californiens paient des taxes moins élevées pour leurs fraises et ont accès à de nouvelles variétés avant les autres cultivateurs.

Les variétés de l'université de Californie à Davis n'ont pas seulement bénéficié aux cultivateurs locaux, mais elles ont été essentielles au développement de l'industrie de la fraise dans plusieurs membres de l'UPOV, notamment en Espagne, où 70% à 90% des fraises ont été sélectionnées par l'université de Californie à Davis, laquelle a transféré les variétés et les connaissances dans le cadre de la procédure de concession sous licence des droits d'obteneur.

Chers participants, chers collègues, chers amis,

Comme vous pouvez le constater, le cadre juridique de protection offert par le système UPOV est aussi important aujourd'hui qu'il y a 60 ans. Mais, si la protection reste le fondement des travaux de l'UPOV, ces derniers ont des effets plus larges, toujours perceptibles dans le monde entier.

Que ce soit en mettant au point des solutions durables dans une période où l'humanité fait face à une alerte rouge en matière de changement climatique.

- En créant des emplois et en favorisant la croissance économique dans les pays en développement et les pays les moins avancés.
- En soutenant l'innovation dans l'agriculture et le transfert de technologie.
- La protection des obtentions et des variétés végétales fait une réelle différence pour les personnes et les communautés sur le terrain.

Aujourd'hui, nous entendrons des intervenants représentant divers pays à travers le monde. Bien que leurs expériences diffèrent, dans tous les cas, les travaux de l'UPOV ont un rôle important à jouer dans la réalisation de leurs futures ambitions. Au nom de l'UPOV, je tiens à remercier tous nos intervenants de nous accorder de leur temps aujourd'hui, ainsi que tous les participants pour leur contribution.

Je vous souhaite plein succès pour un séminaire animé, agréable et passionnant.

Je vous remercie.

[L'appendice II suit]

ANNEXE III, APPENDICE II

SÉMINAIRE RELATIF AUX STRATÉGIES EN MATIÈRE DE POLITIQUES
CONCERNANT LA SÉLECTION VÉGÉTALE ET LA PROTECTION DES VARIÉTÉS VÉGÉTALES

Genève, 20 octobre 2021 (par voie électronique)

Conclusions, M. Marien Valstar, président du Conseil, UPOV

Chers participants,

Aujourd'hui, nous avons entendu les principaux messages suivants :

Canada : Le droit d'obtenteur instaure des conditions équitables où les partenariats privés, publics ou public-privé peuvent fonctionner sur le marché.

Chine : a présenté le développement fructueux de la protection des obtentions végétales en Chine, incluant une feuille de route pour la mise en œuvre de UPOV91.

Union européenne : a présenté les nouveaux défis mondiaux à relever (ODD) et les stratégies mises en œuvre pour y parvenir, indiquant que la sélection végétale est un élément essentiel afin d'atteindre ces objectifs.

Japon : a relevé les améliorations apportées à la loi sur la protection des obtentions végétales et des semences et a présenté l'initiative visant à créer la plateforme e-PVP Asie, pour renforcer la collaboration dans la région.

Kenya : a passé en revue la protection des variétés végétales au Kenya et a présenté ses effets positifs sur la sécurité alimentaire, l'emploi et les sources de revenus des agriculteurs.

Mexique : a donné un aperçu de ses projets visant à renforcer la productivité agricole en favorisant la sélection végétale et les semences de bonne qualité, incluant les agriculteurs de subsistance dans le processus.

Norvège : a insisté sur l'importance de la sélection végétale pour disposer de systèmes alimentaires durables, précisant qu'il était nécessaire de prendre en considération les droits des agriculteurs et des obtenteurs.

Pérou : a donné un aperçu de son système national, en présentant les résultats d'une étude indiquant que la protection des obtentions végétales avait contribué à son PIB à hauteur de 6%, et a présenté un programme visant à favoriser le recours à la protection des obtentions végétales dans le développement et la recherche au Pérou.

Suède : a précisé que la sélection végétale est une partie de la solution à apporter aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés et a demandé de quelle manière la communauté de l'UPOV pourrait contribuer à rendre la sélection végétale plus accessible pour les "petits" obtenteurs.

États-Unis d'Amérique : ont donné un aperçu des améliorations récentes apportées à leur loi agricole, des initiatives encourageant l'agriculture urbaine et une initiative visant à investir davantage dans la recherche-développement agricole.

Tous les contributeurs ont souligné que la sélection végétale et les variétés améliorées constituent un élément important de la solution à apporter aux principaux défis politiques. Ce sont des outils qui peuvent nous aider à atteindre des objectifs importants en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture durable, de développement économique et d'amélioration des sources de revenus des agriculteurs, notamment des petits agriculteurs.

Tous les contributeurs ont également présenté brièvement les faits nouveaux et les initiatives dans leur pays et région, précisant que beaucoup de travaux sont menés à l'échelle nationale et régionale pour améliorer leurs systèmes et encourager la sélection végétale.

Cela ne signifie pas pour autant que nous pouvons relâcher nos efforts. Les intervenants ont aussi indiqué que certaines améliorations étaient nécessaires à l'échelle internationale, notamment qu'il convenait de s'assurer que les variétés améliorées parviennent aux agriculteurs auxquels elles seront les plus profitables.

Comme tous les agriculteurs, les petits agriculteurs à travers le monde ont besoin d'avoir accès à de meilleures variétés. Différentes stratégies sont envisageables pour atteindre cet objectif. J'espère sincèrement que nos efforts visant à élaborer des orientations concernant les petits agriculteurs en lien avec l'utilisation à titre privé et à des fins non commerciales sera utile afin montrer que le système de l'UPOV peut aussi bénéficier aux petits agriculteurs. Nous poursuivrons la discussion sur ce point la semaine prochaine.

Un autre thème fréquemment évoqué est l'impact du changement climatique et la nécessité pour l'agriculture de s'y adapter et d'en atténuer les effets. Il est évident que la sélection végétale et, par conséquent, l'UPOV ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Aujourd'hui, de nombreux exposés ont mentionné cette question mais nous avons eu très peu de temps pour approfondir le sujet. Il me semble nécessaire de prévoir une nouvelle occasion d'étudier ce sujet essentiel et je souhaiterais proposer que l'UPOV envisage l'organisation d'un séminaire consacré à cette thématique l'année prochaine.

[Fin de l'annexe III et du document]